

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE GABONAISE

Document de Stratégie Pays 2011-2015

Département Régional Centre – ORCE

Août 2011

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



REPUBLIQUE GABONAISE

Document de Stratégie Pays 2011-2015

Département Régional Centre - ORCE
Bureau National du Gabon - GAFO

Pour toute question concernant ce document, prière s'adresser à :

Mme	M. KANGA	Directeur	ORCE	2251
M.	A. BERNOUSSI	Spécialiste en Chef, Economie	ORCE	2705
M.	L. ENNAHLI	Représentant Résident	GAFO	6611
M.	K. NYAKI-ZANGBULA	Chargé de Programme Pays	GAFO	6602
M.	P. YEMBILINE	Economiste-Pays	GAFO	6601
Mlle	M. DIAWARA	Jeune Professionnelle	ORCE	2243

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
2	CONTEXTE ET PERSPECTIVES.....	1
2.1	Contexte politique, économique, et social.....	1
2.2	Options stratégiques	9
2.2.1	Cadre stratégique du pays	9
2.2.2	Défis et faiblesses	9
2.2.3	Forces et opportunités	10
2.3	Coordination et harmonisation de l'aide	11
2.4	Positionnement du Groupe de la Banque au Gabon.....	11
2.5	Résultats du DSP 2006-2010 et leçons tirées de sa mise en œuvre	12
3	STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LE GABON.....	13
3.1	Justification de la stratégie du Groupe de la Banque	13
3.2	Résultats attendus et cibles	18
3.3	Questions liées à l'allocation des ressources	18
3.4	Suivi et évaluation	18
3.5	Dialogue avec le pays.....	19
3.6	Risques potentiels et mesures d'atténuation	20
3.7	Conclusion et recommandations.....	20

ANNEXES

- Annexe I : Programme de prêts et d'opérations hors prêts au titre de la stratégie
- Annexe II: Engagements en cours des principaux partenaires au développement
- Annexe III: Matrice de suivi des résultats du DSP
- Annexe IV: Portefeuille d'opérations en cours d'exécution
- Annexe V: Plan d'amélioration de la performance du portefeuille 2011
- Annexe VI: Principaux indicateurs sociaux
- Annexe VII: Principaux indicateurs macroéconomiques
- Annexe VIII : Etat d'exécution et de suivi des OMD

LISTE DES ABREVIATIONS

A.C.R.	:	Alliance pour le Changement et la Restauration
ACE	:	Atlantic Connection to Europe
AEP	:	Agence d'Exécution Parallèle
AFD	:	Agence française de développement
ANGT	:	Agence Nationale des Grands Travaux
APE	:	Accords de Partenariats Economiques
APIP	:	Agence de promotion des investissements privés
APD	:	Avant Projet Détaillé
APS	:	Avant Projet Sommaire
AON	:	Appel d'Offre National
BAD	:	Banque africaine de développement
BEAC	:	Banque des Etats de l'Afrique centrale
BGD	:	Banque Gabonaise de Développement
BIT	:	Bureau International du Travail
BOP	:	Budgétisation par Objectifs de Programme
CAB	:	Central Africa Backbone
CAN 2012	:	Coupe d'Afrique des Nations Edition 2012
CCCC	:	Convention Cadre de l'ONU sur les Changements Climatiques
CDC	:	Caisse de Dépôt et de Consignation
CDMT	:	Cadre de dépenses à moyen terme
CEP	:	Cellule d'Exécution des Projets
CEEAC	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	:	Comité Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEDEF	:	Convention des Nations Unies sur l'Elimination de la Discrimination à l'égard des Femmes
CER	:	Communautés Economiques Régionales
CNPG	:	Confédération Nationale du Patronat Gabonais
CODE	:	Comité des opérations et de l'efficacité du Développement
DAO	:	Dossier d'Appels d'offres
DSCR	:	Document de stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté
DSIR	:	Document de Stratégie d'Intégration Régionale
DSP	:	Document de stratégie pays axé sur les résultats
EGEP	:	Enquêtes sur l'évaluation et le suivi de la pauvreté
ETP	:	Enseignement Technique Professionnel
FAT	:	Fonds d'Assistance Technique
FCFA	:	Francs CFA
FED	:	Fonds Européens de Développement
FER2	:	Fonds d'entretien Routier de 2eme Génération
FFBC	:	Fonds Forestier du Bassin du Congo
FIDA	:	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FLEGT	:	Forest Law Enforcement, Governance and Trade
FMI	:	Fonds monétaire international
FP	:	Formation Professionnelle
GAFO	:	Bureau de la BAD au Gabon (Gabon Field Office)
GES	:	Gaz à Effet de Serre
IDE	:	Investissements Directs Etrangers
IDH	:	Indice du Développement Humain
ITIE	:	Initiative de transparence des industries extractives
IOP	:	Programme indicatif de prêt (<i>Indicative Operational Program</i>)

LOLFEB	:	Loi Organique relative aux Lois des Finances et à l'Exécution du Budget
ML	:	Mètre Linéaire
M UC	:	Millions d'Unité de comptes
MW	:	Mega Watt
NEPAD	:	Nouveaux partenariat pour le Développement de l'Afrique
NTI	:	Nouvelles Technologies de l'Information
OCDE	:	Organisation pour le Coopération et le Développement Economique
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	:	Objectif du Millénaire pour le Développement
OPRAG	:	Office des Ports et Rades du Gabon
PDG	:	Parti démocratique gabonais
PEA	:	Perspectives Economiques en Afrique
PEAC	:	Pool Energétique de l'Afrique Centrale
PER	:	Programme Economique Régional
PME/PMI	:	Petite et moyenne Entreprise/Petite et moyenne Industrie
PIB	:	Produit intérieur brut
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP	:	Partenariat Public et Privé
PR 1/2	:	Programme routier 1 et 2
PRI	:	Pays à revenu intermédiaire
PTF	:	Partenaire technique et financier
RGE	:	République de la Guinée Equatoriale
RN	:	Route Nationale
RNB	:	Revenu national Brut
SEEG	:	Société d'Energie et d'Electricité du Gabon
SLL	:	Plafond des engagements financiers (<i>Sustainable Lending Limit</i>)
SMIG	:	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
TIC	:	Technologie de l'Information et de la Communication
UC	:	Unité de compte de la Banque africaine de développement
UE	:	Union Européenne
U.N	:	Union Nationale (regroupement des partis d'opposition)
VIH/SIDA	:	Virus de l'immunodéficience humaine/syndrome immunodéficience acquis
ZIP	:	Zone d'Intervention du Projet

EQUIVALENCES MONETAIRES
(Taux en vigueur au mois de juin 2011)

Unité monétaire	=	Franc CFA (XAF)
1,0 UC	=	729,949 FCFA
1,0 UC	=	1,600777 USD
1,0 UC	=	1,11280 EUR
1,0 USD	=	445,999 FCFA
1,0 EURO	=	655,957 FCFA

EXERCICE BUDGETAIRE

1^{er} janvier – 31 décembre

DATES CLES

Mission de collecte d'information	:	Novembre 2010 et février 2011
Mission de préparation de la stratégie du DSP	:	Mai 2011
Revue du rapport par l'équipe pays	:	Juin 2011
Revue du rapport par OPSCOM	:	Juillet 2011
Mission de dialogue avec le Gouvernement	:	Août 2011
Examen par les Conseils (date indicative)	:	Septembre 2011

EQUIPE DU DSP

Equipe en charge du projet	M. KANGA, Directrice, ORCE
	L. ENNAHLI, Représentant Résident, GAFO (Chef d'équipe-pays)
	A. BERNOUSSI, Spécialiste en Chef, ORCE
	P. YEMBILINE, Economiste Pays Principal, GAFO (Chargé de projet, DSP)
	M. DIAWARA, Jeune Professionnelle, ORCE (Co-chargée de projet, DSP)
Membres de l'équipe	K. NYAKI-ZANGBULA, Chargé de programme pays principal, GAFO (chargé de revue de portefeuille)
	L. A. OYOUBI, Socio-Economiste, GAFO/OSHD
	J.F.EDJODJOM'ONDO, Expert en Transport, GAFO/OITC
	J.L. MOUBAMBA, Agroéconomiste, GAFO/OSAN
	E. DIRABOU, Chargé d'investissement, GAFO/OPSM
	C. AHOSSI, Coordonnateur régional en Chef des Acquisitions, CMFO/ORPF
	M. OULD TOLBA, Expert en Chef Agriculture, OSAN
	P. HORUGAVYE, Spécialiste de l'eau et assainissement, OWAS
	M. El ARKOUBI, Spécialiste de l'eau et assainissement, OWAS
	K. BA, Analyste Financier en Chef, OWAS
	L. MBONG MBONG, Statisticien en chef, ESTA
	N. LETSARA, Statisticien, ESTA
	A. YAHIAOU, Expert en Chef Nouvelles Technologies de l'Information, OITC
	P. RUGUMIRE, Ingénieur des Transports, OITC
	A. MOUSSA, Expert en électricité, ONEC
	A. AMOUMOUN, Expert en charge de la Gouvernance, OSGE
	C. LIM, Spécialiste Développement du Secteur Privé, OSGE
	C. AMBERT, Chargée de Stratégie, OPSM
	S. BABALE, Analyste Financier, OPSM
	Pairs évaluateurs
M. DIAGNE, Economiste Principal, MLFO	
A. KARANGA, Economiste de transport principal, OITC	
M. NDONG-NTHA, Economiste en Chef-politique de développement, ORPC	

RESUME ANALYTIQUE

1. La stratégie de la Banque africaine de développement (la Banque) pour la République Gabonaise couvrant la période 2011-2015, intervient dans **un contexte politique marqué par la tenue d'élection présidentielle anticipée** suite au décès en juin 2009 du Président Omar Bongo Ondimba qui a dirigé le pays pendant 42 ans. L'élection de l'actuel Président Ali Bongo Ondimba a placé l'avenir du Gabon sous le signe d'un renouveau politique marqué par une volonté affirmée de développement socio-économique sur la base d'une croissance forte, diversifiée et créatrice d'emplois.

2. **Le Gabon, l'un des rares pays d'Afrique Subsaharienne classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire (PRI), avec un revenu par habitant de l'ordre de 7.370 dollars E.U, enregistre un niveau de pauvreté comparable à celui des pays à faible revenu.** En 2005, l'Enquête Gabonaise sur l'Evaluation et le Suivi de la Pauvreté (EGEP) révélait **un niveau élevé de pauvreté atteignant jusqu'au tiers de la population gabonaise.** Cette situation, exacerbée par un taux de chômage élevé, en particulier chez les jeunes, mettait déjà en exergue la nécessité de développer des politiques et programmes qui favorisent la création d'emplois durables en vue d'une meilleure répartition des richesses. Ainsi, la précédente stratégie, alignée sur les priorités nationales, reposait sur les deux piliers que sont « le Renforcement de la Gouvernance » et « l'Amélioration des infrastructures », avec pour objectif la mise en œuvre de réformes structurelles et la réalisation d'infrastructures de base pour appuyer le développement de secteurs d'activités alternatifs au secteur pétrolier dont l'impact sur l'emploi s'avère marginal. La mise en œuvre de cette stratégie a toutefois été affectée par le concours de plusieurs facteurs, notamment des insuffisances dans le niveau de préparation des opérations inscrites au programme de prêt, l'absence d'un dispositif de concertation structuré entre le Gouvernement et les bailleurs de fonds ainsi que les incertitudes politiques à la veille du décès du Président Omar Bongo Ondimba.

3. Aujourd'hui, les disparités sociales demeurent fortes et l'atteinte d'ici à l'horizon 2015 de la cible du taux de pauvreté fixée à 13,5% dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) s'avère peu probable au regard des conclusions du Troisième Rapport National sur le suivi des OMD (2010). En outre, **l'économie du pays est fortement tributaire du pétrole** qui représente près de 50% du PIB, 60% des recettes fiscales et 80% des exportations. Sur la base des réserves prouvées actuelles et au rythme d'exploitation de cette ressource, le Gabon jouirait de la rente pétrolière pendant encore une trentaine d'années. Le caractère non renouvelable de la ressource oblige ainsi le pays à identifier d'autres relais de croissance à long terme. Dans un tel contexte, **le Gouvernement fait face à l'urgence de bâtir les fondations d'une économie diversifiée qui favorise la redistribution des richesses.**

4. La croissance économique a connu un repli en 2008 et 2009 dans un contexte de crise internationale et d'incertitudes liées à une transition politique interne historique. La reprise économique s'est concrétisée en 2010 avec un taux de croissance estimé à 5,5% contre -1,4% en 2009 et des prévisions favorables à moyen terme de 4,2% et 4,9% pour 2011 et 2012 respectivement. Le solde budgétaire a enregistré un excédent de l'ordre de 3,7% du PIB en 2010. En revanche, le déficit du solde primaire, hors ressources pétrolières dépasse 14% du PIB. Ceci s'explique notamment par **l'augmentation substantielle des investissements publics résultant d'une volonté politique de réduire le déficit infrastructurel.** Par ailleurs, la gestion de la dette demeure prudente. Sur le plan monétaire, le pays jouit de la stabilité que lui confère son appartenance à la zone CEMAC dont la politique est régulée par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

5. **La stratégie nationale de développement** déclinée sous le plan stratégique « Gabon Emergent » en cours de finalisation dont les axes ont été définis dans la Lettre de Cadrage du Président de la République du mois d'avril 2010, **ambitionne d'atteindre une croissance inclusive forte, durable**

et diversifiée qui repose sur la valorisation du potentiel énergétique, minier, forestier, touristique, agricole et agroindustriel. Cependant, si le pays regorge de potentialités résultant d'une forte dotation en ressources naturelles, il reste aux prises avec des défis majeurs relatifs en particulier à l'amélioration du climat des affaires pour le développement du secteur privé, principale force d'entraînement pour une croissance plus inclusive. En outre, le Gabon est confronté à l'étranglement du marché local qui appelle un niveau plus élevé d'intégration sous-régionale. Le marché de la CEEAC auquel appartient le pays lui offre des opportunités d'affaires à condition d'œuvrer pour le renforcement des infrastructures régionales énergétiques, de transport et de télécommunication.

6. Tenant compte des priorités nationales, des défis auxquels le pays est confronté et à la lumière des orientations issues des études diagnostic et des enseignements tirés de la mise en œuvre des précédentes stratégies, **la présente stratégie se veut plus sélective et recentrée sur des appuis aux réformes et le développement d'infrastructures susceptibles de contribuer plus directement à l'attractivité de l'environnement des affaires**, afin de promouvoir le rôle du secteur privé comme moteur de la croissance diversifiée et partagée.

7. Au terme d'un dialogue soutenu avec la partie nationale et d'un processus participatif élargi au secteur privé et à la société civile, **deux piliers complémentaires** ont été retenus pour être en droite ligne avec les ambitions nationales de diversification économique, à savoir : **(i) l'amélioration du climat des affaires pour le développement du secteur privé** et **(ii) le renforcement des infrastructures pour soutenir les pôles de croissance hors pétrole**. Spécifiquement, **les deux axes favoriseront une meilleure compétitivité des entreprises et contribueront au développement de secteurs alternatifs au secteur pétrolier**, augmentant ainsi les perspectives de positionnement du pays sur les marchés.

8. Dans le cadre du **premier pilier**, la Banque contribuera à lever l'une des contraintes majeures à l'essor des PME/PMI, l'accès aux ressources financières à moyen et long terme pour financer leurs investissements. En outre, elle appuiera les actions du Gouvernement en faveur d'une meilleure adéquation entre l'emploi et la formation en mettant un accent particulier sur le renforcement des compétences afin que celles-ci répondent mieux aux besoins de la diversification. Enfin, elle s'inscrira dans la continuité des initiatives en cours pour promouvoir le partenariat public-privé. Le **second pilier** sera dédié : (i) au renforcement des infrastructures routières sur les segments indispensables de l'axe régional d'intégration reliant le Gabon au Congo, maillons du corridor Tripoli-Windhoek. ; (ii) à la réhabilitation des infrastructures de transport et de commercialisation en milieu rural afin de favoriser le désenclavement des zones de production et (iii) au renforcement du dispositif énergétique et de télécommunication. L'ensemble de ces actions contribueront à soutenir les ambitions de diversification économique et de transformation locale et à mieux insérer le pays dans la dynamique commerciale intra et inter régionale.

9. **La Banque jouit du statut de premier bailleur de fonds du Gabon** en termes de volume de portefeuille et son expérience de longue date dans le développement des infrastructures à l'échelle nationale et sous-régionale lui confère un avantage comparatif certain. Avec une amélioration satisfaisante de sa performance au cours des trois dernières années, le portefeuille actif, au 31 mai 2011, compte huit opérations pour un engagement total de 339,4 millions d'UC. En outre, la Banque joue un rôle actif au sein de la communauté des bailleurs de fonds et occupe à travers le Bureau National GAFO la position de chef de file du groupe thématique sur l'harmonisation de l'aide.

10. L'agenda des réformes du Gouvernement en faveur de l'amélioration du climat des affaires pour relever le défi de la diversification confère à la présente stratégie un cadre favorable à sa mise en œuvre. En outre, la sélectivité opérée au sein des piliers de la stratégie dont les opérations bénéficient d'un fort potentiel synergétique devrait, avec une attention particulière accordée à la qualité à l'entrée des projets, accroître sa performance et favoriser l'atteinte des résultats escomptés.

1 INTRODUCTION

1.1 Le dernier document de stratégie pays (DSP 2006-2010) pour le Gabon a été approuvé par les Conseils le 24 janvier 2007 et sa revue à mi-parcours, le 27 janvier 2009 par CODE. Le rapport d'achèvement, finalisé en septembre 2010, a confirmé la pertinence des deux piliers du DSP qu'étaient « le Renforcement de la gouvernance » et « l'Amélioration des infrastructures ». La préparation du présent DSP couvrant la période 2011-2015 a fait l'objet d'une large consultation avec les parties prenantes gabonaises en particulier lors de la réalisation des études préparatoires et des trois missions de collecte d'information et de dialogue. Ce processus intervient dans un contexte nouveau, marqué par un changement au sommet de l'Etat. Les nouvelles autorités, en place depuis août 2009, ont exprimé leur volonté d'intensifier les réformes et les investissements nécessaires pour accélérer le rythme de développement économique en vue de faire du Gabon un « pays émergent » à l'horizon 2035.

2 CONTEXTE ET PERSPECTIVES

2.1 Contexte politique, économique, et social

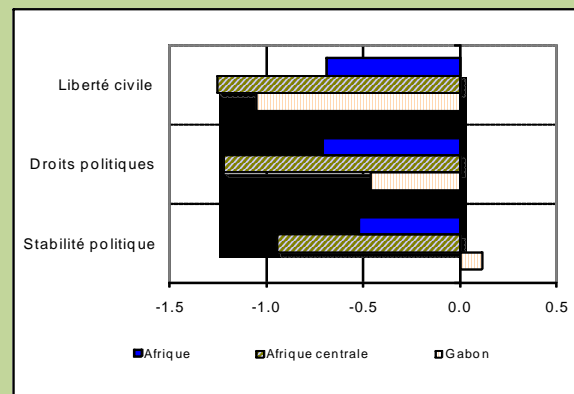
Contexte politique

2.1.1 La situation politique demeure marquée par une relative stabilité des institutions qui se renouvellent suivant le calendrier électoral du pays, offrant ainsi un cadre propice à la poursuite des réformes. Le Gabon a franchi une étape importante de son histoire avec l'élection présidentielle anticipée suite au décès en juin 2009 du Président Omar Bongo Ondimba qui a dirigé le pays pendant 42 ans. Monsieur Ali Bongo Ondimba a été élu Président de la République au terme du scrutin organisé en août 2009. La structure du pouvoir est définie

par la constitution, révisée en 2003, qui garantit la séparation des pouvoirs exécutif et législatif ainsi que les libertés fondamentales. Le Président de la République est élu pour 7 ans sans limitation du nombre de mandat et partage le pouvoir exécutif avec le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Le Sénat a joué un rôle crucial dans la gestion de la transition politique avec le transfert du pouvoir à sa Présidente suite au décès du Président Omar Bongo Ondimba. Le Parti Démocratique Gabonais (PDG) au pouvoir depuis 1968 demeure majoritaire à l'Assemblée Nationale avec 100 députés sur un total de 120 et possède une influence importante sur la vie socio-politique du pays.

2.1.2 A la suite de l'élection présidentielle de 2009, certains hauts responsables du PDG ont quitté le parti pour se regrouper au sein du parti de l'Union Nationale (U.N.) et de l'Alliance pour le Changement et la Restauration (A.C.R.). Le calendrier électoral prévoit l'organisation des prochaines élections présidentielles en 2016. Les législatives prévues pour la fin de l'année 2011 constitueront un test crucial pour la reconfiguration du Parlement et plus généralement du paysage politique du pays. Le Gouvernement a engagé un dialogue avec les institutions du pays et les leaders de l'opposition en vue d'introduire la biométrie dans le système électoral et garantir ainsi la transparence des résultats. La gestion maîtrisée d'une période de transition sensible et la relative stabilité des institutions gabonaises offrent un cadre assez favorable à l'exécutif pour mettre en œuvre des réformes structurelles souvent ajournées notamment dans le domaine de la gouvernance.

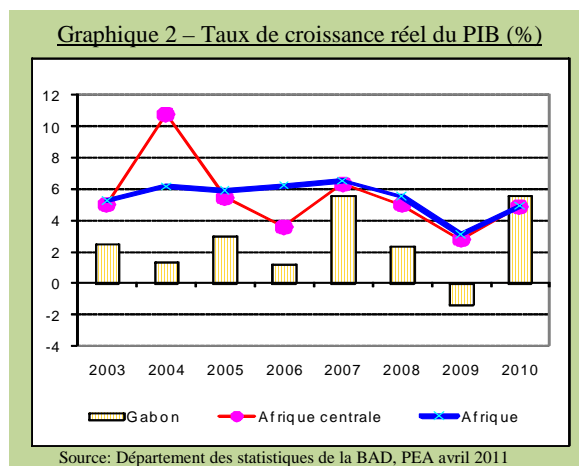
Graphique 1 – Contexte politique, 2009 Score -4 (moins bon) à 2,5 (meilleur)



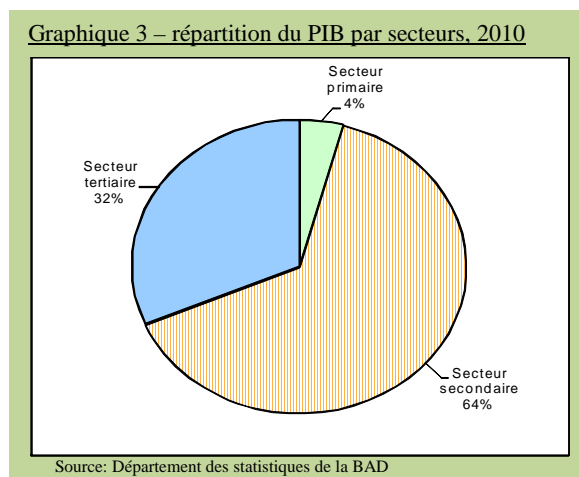
Source: Département des statistiques de la BAD - données du WEF 2010

Contexte économique

2.1.3 La situation économique a été marquée par une croissance moyenne de 3% entre 2006 et 2008, largement soutenue par la performance du secteur pétrolier peu intégré aux autres secteurs de l'économie. La croissance s'est essoufflée en 2009, se traduisant par une baisse du PIB de 1,4% sous l'effet conjugué d'une part, de la crise financière internationale qui s'est traduite par une baisse de la demande et des prix du pétrole et du bois qui représentent 90% du total des exportations et, d'autre part, les incertitudes liées à une transition politique historique. La relance observée en 2010 avec un taux de croissance estimé à 5,5% résulte de l'activité pétrolière soutenue par la bonne tenue du cours moyen du baril gabonais, en hausse de 13,5%. A moyen terme, cette tendance favorable devrait se maintenir avec des prévisions de croissance de l'ordre de 4,2% et 4,9% respectivement en 2011 et 2012¹. L'objectif du Gouvernement est d'atteindre une croissance à deux chiffres dès 2016 par la relance des secteurs clés de l'économie, notamment les secteurs des mines et hydrocarbures (hors pétrole) et le secteur forestier.



2.1.4 L'économie gabonaise est peu diversifiée et demeure largement dépendante de la demande mondiale du pétrole, du bois et du manganèse qui sont les véritables moteurs de la croissance. Au niveau du secteur primaire, depuis l'indépendance, la part du secteur agricole dans le PIB a connu une lente mais significative régression qui s'explique par la dynamique du pétrole, l'exode rural ainsi que les difficultés d'évacuation et de commercialisation de produits agricoles en raison d'une infrastructure routière peu développée. Conséquence de cette évolution, le taux d'importation des produits alimentaires est d'environ 85% de la consommation. Dans l'industrie, le pétrole est le poumon de l'économie nationale et représente environ 50% du PIB, 60% des recettes fiscales et 80% des exportations des biens en 2008-2010. L'activité pétrolière, concentrée sur la région de Port-Gentil, a atteint son pic en 1997 avec 18,5 millions de tonnes et se situe aujourd'hui autour de 12 millions de tonnes par an. **Ce repli structurel de l'activité pétrolière oblige l'Etat à repenser le secteur réel en donnant plus de vigueur à la diversification.**



2.1.5 La filière bois représente à peine 3,5% du PIB et 10% des exportations mais demeure le premier pourvoyeur d'emploi du secteur privé (22%). L'évacuation des grumes et leur transformation sont rendues difficiles par les distances souvent importantes, le mauvais état du réseau routier et les aléas qui caractérisent la fourniture de l'énergie. On note depuis 2007 un regain du *secteur des services* notamment les transports et les télécommunications à travers la téléphonie, ainsi que la restauration et l'hôtellerie qui devraient connaître un boom en 2011/2012

¹ Les Perspectives Economiques 2011 (BAD/OCDE)

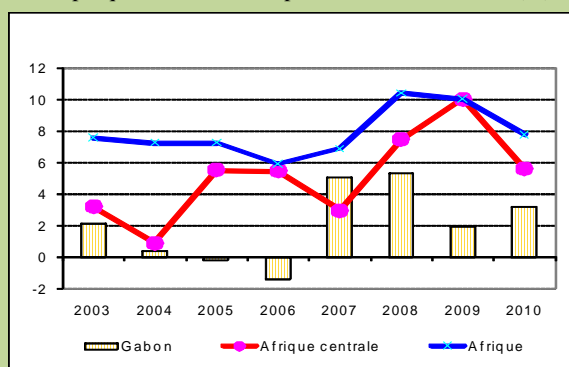
en raison de l'organisation conjointe avec la Guinée Equatoriale de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

Gestion macroéconomique

2.1.6 La politique monétaire prudente, conduite au niveau régional par la BEAC, a permis de maintenir la stabilité des prix.

Le taux d'inflation moyen sur la période 2006-2010 a été modéré à environ 3,2% mais les implications de la rente pétrolière sur la formation des revenus et le coût des facteurs de production a conduit à une appréciation du coût de la vie. Les distorsions induites par la rente pétrolière, exacerbées par le peu d'effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie, constituent un handicap à la fois pour le pouvoir d'achat des ménages mais également pour la compétitivité de l'économie.

Graphique 4 – Indice des prix à la consommation (%)

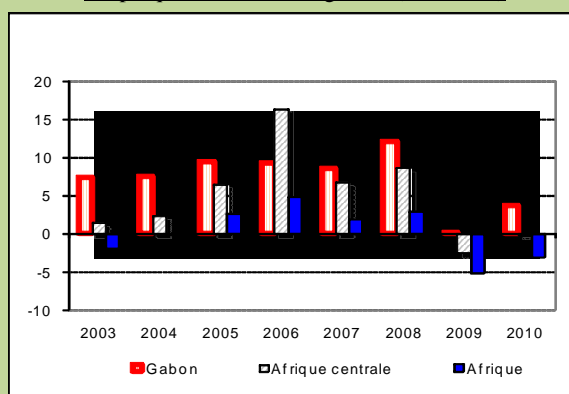


Source: Département des statistiques de la BAD, PEA avril 2011

2.1.7 Quant aux finances publiques, l'augmentation du prix du pétrole sur la période 2004-2008 a permis de dégager des excédents budgétaires substantiels. Malgré une baisse significative du solde budgétaire en 2009, celui-ci est demeuré excédentaire et affiche un regain en 2010 atteignant plus de 3% du PIB.

Le solde budgétaire primaire hors ressources pétrolières est en revanche déficitaire, dépassant 14% du PIB en 2010 en raison notamment de la politique budgétaire expansionniste amorcée par le Gouvernement. Celle-ci a porté le taux des dépenses en capital à 10% du PIB en 2010 et 2011 contre un niveau habituel inférieur à 5% pour d'une part soutenir les investissements dans le domaine des infrastructures et d'autre part préparer la CAN 2012. Cette politique pourrait porter le déficit hors pétrole à 22 % du PIB à fin 2011. Le Gouvernement estime que cette hausse est temporaire et s'est donné comme objectif de ramener ce déficit à 14% du PIB en 2015 en agissant sur les dépenses courantes qui représentaient 31,1% du PIB en 2009.

Graphique 5 – Solde budgétaire (% du PIB)



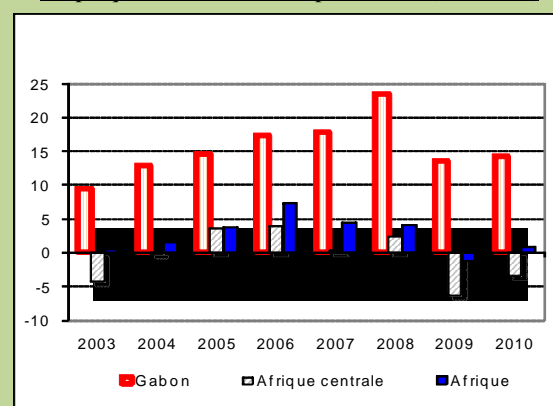
Source: Département des statistiques de la BAD, PEA avril 2011

2.1.8 La position extérieure du pays demeure soutenable.

Le compte courant est resté excédentaire sur la période 2006-2010 et les réserves internationales ont représenté plus de 7 mois d'importations des biens et services en 2010 et devraient se consolider en 2011.

2.1.9 L'encours de la dette extérieure est estimé à 18,8% du PIB à fin 2010 et projeté à 11,7% en 2015. Les services de la dette

Graphique 6 – Solde du compte courant (% du PIB)



Source: Département des statistiques de la BAD, PEA avril 2011

représentent respectivement 7,3% et 15,7% des exportations et des recettes fiscales en 2010. Le Gouvernement a également élaboré un plan de règlement des arriérés de la dette intérieure.

Gouvernance

2.1.10 La perception du niveau de corruption demeure élevée, le pays occupant le 110^{ième} rang sur 178 dans le classement mondial 2010 de Transparency International. En outre, l'indice Mo Ibrahim sur l'état de la gouvernance montre qu'en 2009, le Gabon occupait le 27^{ième} rang sur les 53 pays africains inclus dans le classement, soit un recul de deux places par rapport à 2008 en raison de la détérioration des indicateurs de corruption et d'obligation de rendre compte. A cet effet, les nouvelles autorités ont adopté en 2009/2010 des mesures parmi lesquelles figurent : (i) l'audit de la fonction publique qui a mis en exergue l'existence de fonctionnaires fictifs ; (ii) l'application effective du principe de déclaration des biens des membres du gouvernement et responsables de l'administration, et ; (iii) l'annonce en avril 2010 de la conduite d'un audit du secteur pétrolier afin de mieux cerner les flux financiers issus de cette industrie. Des progrès ont été accomplis par le pays depuis son adhésion en 2005 à l'Initiative sur la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). Le Gabon a atteint le statut de pays « proche de la conformité » sur la base du rapport de validation soumis au Conseil d'Administration de l'ITIE au mois d'octobre 2010.

2.1.11 La gestion des finances publiques souffre des faiblesses dans la programmation, l'exécution et le contrôle budgétaire ainsi que dans le processus de passation des marchés publics. Le Gouvernement a adopté en juillet 2010 la Loi organique relative aux lois de finances et à l'exécution du budget. Cette loi vise à réformer la planification budgétaire et à accroître l'efficacité et la transparence de la dépense publique par le biais d'une Budgétisation par Objectifs de Programmes (BOP). Outre la BOP, le Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), en cours de développement, devrait permettre un pilotage budgétaire pluriannuel. Un diagnostic de la gestion des finances publiques a été conduit par le Fonds Monétaire International (FMI) en juillet 2010. Suite à ce diagnostic, une assistance technique a été programmée en collaboration avec la Banque mondiale en vue de renforcer la gestion budgétaire et améliorer le potentiel de mobilisation des ressources budgétaires hors pétrole.

2.1.12 Les mesures entreprises par le Gouvernement, notamment la limitation des marchés passés par entente directe et la création d'un guichet unique pour diligenter les procédures administratives ont produit peu d'effets. La Banque a entrepris au premier trimestre 2011 une revue approfondie des procédures nationales de passation des marchés publics et des documents d'appel d'offres nationaux (AON) du Gabon. Selon les résultats provisoires de l'étude, s'il se dégage des similarités entre les procédures nationales et celles de la Banque en matière de passation de marché, les réformes devraient se poursuivre pour combler certaines insuffisances relevées au niveau institutionnel, organisationnel, législatif et réglementaire. Les résultats de cette évaluation, devront nourrir le dialogue avec la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP) en vue de la mise en œuvre des actions nécessaires pour favoriser à terme l'utilisation des systèmes nationaux de passation de marché.

2.1.13 Enfin, sur le plan de la gouvernance démocratique, la société civile reste encore insuffisamment structurée et handicapée par ses capacités techniques et organisationnelles relativement faibles. Toutefois, la tenue de conseils des ministres délocalisés dans les provinces, les consultations politiques élargies sur certaines questions d'intérêt public et l'usage des moyens de communication modernes pour vulgariser les réformes entreprises ainsi que les actions menées dans le cadre du projet national de l'« émergence » sont au nombre des initiatives qui contribuent au renforcement du dialogue national.

Le climat des affaires

2.1.14 **L'environnement des affaires demeure peu incitatif à l'investissement privé.** Si le pays occupe le premier rang des dix pays de la CEEAC sur le plan de la facilité de conduire des affaires², son classement au niveau mondial, 156^{ième} sur 183 économies, traduit une perception peu favorable du climat local des affaires. Ceci se reflète également dans le classement du Gabon sur la base de l'indice *Economic Freedom*³ qui positionne le pays au 110^{ième} rang sur 179 économies avec un score inférieur à la moyenne mondiale (56,7 contre une moyenne de 60), particulièrement faible sur le plan de la corruption. Tel que mis en exergue par l'étude sur le développement du secteur privé au Gabon conduite par la Banque en 2010⁴, les obstacles à l'essor du secteur privé demeurent nombreux.

Encadré 1 - Principaux obstacles au développement du secteur privé

Les principaux obstacles au développement du secteur privé identifiés par l'étude sont: les lenteurs et lourdeurs administratives, les dérives de la parafiscalité, les coûts de transaction induits par la corruption, les insuffisances du cadre judiciaire, la complexité du régime foncier, la faible compétitivité induite par le coût élevé des facteurs de production, l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée ainsi que la faiblesse des capacités pour promouvoir le Partenariat Public-Privé. Aussi, **le système financier demeure faiblement développé et peu accessible aux PME/PMI.** Le taux de pénétration du marché par le secteur bancaire est très faible, ne dépassant pas 10%. Le crédit au secteur privé est bien en deçà de la moyenne des pays exportateurs de pétrole en Afrique subsaharienne⁵. Le système bancaire fait état d'une forte liquidité à court terme, cependant, celle-ci peine à répondre aux besoins des entreprises qui requièrent des ressources à long terme pour financer leurs dépenses en capital. Le financement local est handicapé par des insuffisances afférentes à la qualité de l'information sur les entreprises, l'exercice des garanties, la mobilisation de ressources à long terme et plus généralement l'environnement institutionnel.

2.1.15 **Le secteur privé gabonais demeure dominé par des entreprises multinationales** actives dans les secteurs des mines et des hydrocarbures et par des sociétés en position de quasi-monopoles dans les secteurs forestiers, agroalimentaires et du commerce. Si le pays jouit d'une politique économique libérale, ouverte à l'implantation d'entreprises et à l'investissement, le volume des investissements directs étrangers (IDE) rapporté au PIB reste très limité (0,3% en 2009). **La participation du secteur privé aux partenariats public-privé (PPP) est aussi limitée.** En effet, malgré, les opportunités offertes dans les différents secteurs (eau, énergie, transport, agro-industrie, etc.) cette forme de partenariat est handicapée par la faiblesse des capacités de l'administration publique en matière de planification, de négociation et de montage des projets PPP, eu égard aux meilleures pratiques internationales.

2.1.16 **Face à ces obstacles liés au climat des affaires qui entravent le développement du secteur privé, les autorités ont entrepris une série de réformes.** Reconnaissant le rôle capital du système financier pour l'essor de l'économie gabonaise, le Gouvernement a entamé en avril 2010 la restructuration des fonds publics de garantie et de développement des entreprises ainsi que celle de la Banque Gabonaise de Développement (BGD). Cette dernière a ainsi vu sa mission recentrée sur le développement de la PME/PMI et la gestion des fonds publics en cours de restructuration. Sur le plan de l'encadrement des entreprises, la liquidation de l'Agence de Promotion des Investissements Privés (APIP) dont le fonctionnement s'est avéré inefficace à plusieurs égards est en cours avec la création en février 2011 d'un Centre de Développement des Entreprises. La Chambre de Commerce amorce sa redynamisation suite à la décision du Gouvernement, suivie d'effet, de mettre fin à la nomination politique de son Président. S'agissant des PPP, l'intérêt croissant porté par le Gouvernement à cette forme de partenariat

² Classement Régional Doing Business, CEEAC, Rapport 2011

³ The Heritage Foundation, Classement 2011

⁴ ADB/BD/IF/2010/163

⁵ Fonds Monétaire International, Article IV, Mai 2011

tant dans les secteurs productifs que sur le plan des infrastructures a conduit à l'élaboration en cours d'un projet portant cadre législatif des PPP.

Les principaux facteurs de compétitivité

2.1.17 Le coût élevé de l'électricité et la recrudescence des délestages en 2010 et 2011, résultant d'une offre de plus en plus déficitaire, ont mis en évidence l'urgence de renforcer les moyens de production et de transport de l'énergie électrique. Aussi, l'approvisionnement en eau potable est caractérisé par un déficit de l'offre aggravé par les pertes techniques importantes et des coupures d'eau régulières. La perspective d'une transformation locale accrue des ressources naturelles et le développement industriel au sein des trois zones économiques spéciales en construction nécessite une réponse rapide aux contraintes techniques et institutionnelles que connaissent les secteurs de l'énergie et de l'eau. Face à de tels enjeux, le Gouvernement a procédé en 2010 à la création d'une Agence de Régulation du secteur de l'eau et de l'énergie en cours d'opérationnalisation. Il ambitionne également de porter la capacité de production actuelle de l'énergie de 373MW⁶ à 1200MW d'ici à l'horizon 2020 pour répondre à la demande projetée à environ 1039MW, en privilégiant l'énergie hydraulique dont le potentiel pour le Gabon est estimé entre 5000 et 6000MW. Le succès de la politique de diversification économique passe par l'existence d'une planification adéquate de l'offre d'eau et d'énergie qui pourrait bénéficier d'investissements sous forme de PPP.

2.1.18 Le réseau routier (9170 km) est insuffisamment développé avec moins de 11% des routes bitumées (1055 km) et 8115 km de route non revêtues. Il souffre surtout d'un niveau de dégradation élevé avec moins de 20% du réseau non revêtu en bon état. Ces conditions pèsent lourdement sur le développement de l'activité économique dans les zones de production, handicapent le commerce régional et inhibent le développement du tourisme. Les ressources du Fonds d'Entretien Routier de deuxième génération (FER II), créé en 2007, et celles octroyées par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont été les principales sources de financement permettant d'atténuer les insuffisances ci-dessus relevées.

2.1.19 Le transport maritime s'articule autour de deux ports plus ou moins spécialisés à Libreville-owendo (marchandises) et Port-Gentil (pétrole) dont la vétusté des installations et des équipements contribue à renchérir les coûts de transactions. Une convention de gestion a été signée en novembre 2010 entre l'Office des Ports et Rades du Gabon et l'Autorité Portuaire de Singapour en vue de renforcer les capacités des ports du Gabon et pour leur positionnement dans la sous-région et en Afrique. Les projets en cours concernent le Port maritime en eaux profondes de Mayumba, le Port maritime de Santa Clara et le Port fluvial de Lambaréné.

2.1.20 Le réseau ferroviaire long de 658 km reliant Libreville à Franceville facilite les activités forestières et minières même s'il expose encore les usagers à de nombreux aléas. Une deuxième ligne ferroviaire, desservant le sud du pays avec un accès au port de Mayumba est au nombre des projets d'infrastructures prévus par le Gouvernement.

2.1.21 Sur le plan des télécommunications, le taux de pénétration du téléphone fixe est de l'ordre de 5% et d'environ 90% pour le mobile. L'usage de l'internet concerne 5,76% de la population, et le haut débit est très peu développé (1,8%). Une meilleure efficacité du réseau de télécommunication passe par la mise en place à l'échelle nationale d'une infrastructure à haut débit en fibre optique. Avec l'appui des PTF, le Gabon devrait bénéficier dans un avenir proche d'un raccordement au câble sous-marin à fibre optique reliant la côte ouest-africaine à l'Europe (projet Atlantic Connection to Europe-ACE). Ce projet devrait ouvrir la voie à un déploiement

⁶ 45% de la production provient de centrales thermiques à combustibles fossiles notamment dérivés du pétrole et du gaz.

du réseau de fibre optique à l'échelle nationale et favoriser l'interconnexion avec les pays de la sous-région qui bénéficient du projet sous-régional de réseau de télécommunication à haut débit, *Central Africa Backbone (CAB)*.

2.1.22 Le coût du **travail** au Gabon est relativement plus élevé que dans la plupart des pays de la CEMAC. Le SMIG de 80.000 FCFA en 2006 est passé à 150.000 FCFA en 2010, soit une augmentation de 87,5%. Ce niveau de rémunération pourrait affecter la compétitivité du pays dans un contexte où le Gouvernement ambitionne de faire du Gabon un pays exportateur de produits à valeur ajoutée. En outre, la main d'œuvre qualifiée fait défaut dans les secteurs d'activités où la diversification est projetée.

Intégration régionale et commerce

2.1.23 **Le Gabon, à l'instar des autres pays de l'Afrique Centrale, s'insère encore insuffisamment dans une dynamique d'intégration régionale.** L'appartenance du pays à la CEMAC lui confère une stabilité monétaire et un cadre institutionnel favorable à l'intégration économique et financière. En outre, son appartenance à la CEEAC lui offre un cadre plus élargi de coopération et l'accès à un marché de plus de 120 millions d'habitants. Cependant, les échanges commerciaux du Gabon avec les pays de la sous-région restent limités à l'importation de produits alimentaires, bien qu'il dispose de nombreux atouts pour jouer un rôle majeur dans le processus d'intégration régionale en Afrique Centrale, notamment son potentiel hydroélectrique qui offre des opportunités considérables pour la région. C'est dans cette perspective que le Gabon est partie prenante du Pool Energétique de l'Afrique Centrale (PEAC).

2.1.24 Le Gabon, de part le pouvoir d'achat que lui confère son statut de PRI, est appelé à jouer un rôle dynamique dans le renforcement des échanges intra et inter régionaux. Aussi prend-il une part active dans la mise en œuvre du Plan Directeur Consensuel des Transports en Afrique Centrale adoptés par les Chefs d'Etats de la CEEAC en 2004 et dans la facilitation des transports sur le corridor du NEPAD Yaoundé-Libreville-Brazzaville, notamment sur le segment routier Doussala (Gabon) - Dolisie (Congo). La Banque, dans le cadre de la stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique Centrale⁷ (DSIR), appui ce projet routier ainsi que le projet d'interconnexion électrique Gabon-Cameroun-RGE.

2.1.25 La politique de transformation locale des ressources naturelles engagée par le Gouvernement, offrira des opportunités d'échanges au niveau interrégional, facilitées par le processus d'Aide pour le Commerce en Afrique Centrale (*Aid for Trade Initiative*) soutenu par la Banque.

Contexte social

2.1.26 **Malgré un RNB par habitant supérieur à ceux de la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, le Gabon enregistre un niveau de pauvreté comparable à celui des pays à faibles revenus.** La population gabonaise présente deux caractéristiques majeures : la part élevée de la population jeune (35.6% de la population à moins de 15 ans) et un taux d'urbanisation élevé (près de 86% de la population vit en milieu urbain). Selon l'enquête sur l'évaluation et le suivi de la pauvreté (EGEP 2005⁸), le tiers de la population gabonaise vivrait sous le seuil de pauvreté. Les disparités dans la répartition des richesses demeurent fortes, la probabilité d'atteindre la cible du taux de pauvreté fixée à 13,5% d'ici 2015, dans le cadre des OMD, s'avère faible. Sur le plan du développement humain, si des progrès ont été réalisés,

⁷ ADB/BD/WP/2009/209/Rev.2

⁸ L'enquête EGEP datant de 2005 représente la source la plus récente de données fiables sur la pauvreté au Gabon. Cette enquête n'a pas encore connu d'actualisation. Le rapport 2010 sur le suivi des OMD est cependant disponible et fait état d'une tendance préoccupante de la pauvreté.

portant l'indice IDH à 0.648⁹ en 2010 (0.628 en 2005), le classement du Gabon, qui occupe le 93^{ième} rang sur 169, reste bien en deçà de celui des pays de sa catégorie en terme de revenu par tête. La situation de l'emploi est relativement précaire, le secteur pétrolier n'ayant qu'un impact marginal sur l'emploi. Le taux de chômage est préoccupant, estimé au-delà des 20% et les jeunes chômeurs représenteraient 60% de la population au chômage.

2.1.27 Face à cette situation, le Gouvernement a entrepris des mesures visant à accroître le pouvoir d'achat des travailleurs notamment l'augmentation du revenu minimum mensuel à 150 000 FCFA en 2010 et la création d'une prime de solidarité pour les travailleurs à très faible revenu. Toutefois, ces mesures ne s'attaquent pas réellement au problème du chômage. Les enjeux sont significatifs et requièrent des actions qui s'inscrivent dans la durée et placent le capital humain au cœur de la dynamique de croissance économique.

2.1.28 En matière de **genre**, le Gabon a ratifié la Convention des Nations Unies sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF). Il a également adhéré au Programme d'Action de Beijing (1995) ainsi qu'au protocole relatif aux droits de la femme en Afrique adopté par la Conférence des Chefs d'Etats de l'Union Africaine à Maputo (2003). Le Gabon a adopté en 2010 la politique nationale d'égalité et d'équité en genre. Cependant, si en théorie la femme n'est pas sujette à discrimination, en pratique, des disparités subsistent au détriment des femmes. En moyenne, la population féminine est plus pauvre et plus exposée au chômage que la population masculine¹⁰. La représentativité des femmes à l'assemblée nationale est largement minoritaire avec un pourcentage de 16,1% bien que supérieur à celui des pays de la sous-région¹¹.

2.1.29 Sur le plan de l'**éducation**, le Gabon est en bonne voie pour l'atteinte des OMD, notamment l'accès à l'éducation pour tous d'ici 2015. Le taux de scolarisation au primaire a été de 94,7% en 2010 (92,44% et 88,38% en 2005 et 1990 respectivement) avec une parité de genre quasi parfaite. Toutefois, le niveau de redoublement et les taux d'abandon sont élevés nécessitant un besoin de renforcement des structures et de la qualité de l'enseignement. Sur le plan de la **santé**, le paludisme demeure la première cause de mortalité au Gabon avec un taux de prévalence estimé à 66%. S'agissant du VIH-SIDA, la tendance indique une stabilisation de l'épidémie bien que celle-ci reste élevée avec un taux de prévalence de 5,2% en 2009 (5,9% en 2007). Le taux national d'accès à l'eau potable est relativement élevé avec une moyenne de 74%, toutefois de fortes disparités subsistent entre milieu urbain (94%) et rural (45%). La proportion de la population ayant accès à un dispositif d'assainissement varie entre 25 et 53% en milieu urbain suivant le niveau d'urbanisation des quartiers. Face à cette situation, les nouvelles autorités ambitionnent de porter les taux d'accès à l'eau et à l'assainissement à 100% dès 2016.

Environnement et Changement Climatique

2.1.30 Le Gabon est l'un des 11 pays couverts par les forêts du Bassin du Congo, second massif forestier tropical après le bassin de l'Amazonie avec ses 250 millions d'hectares de superficie. Près de 85% du territoire gabonais est couvert de forêts avec un capital naturel riche et diversifié. Le pays se caractérise par une importante biodiversité et compte 13 parcs nationaux classés aires protégées qui offrent un énorme potentiel dans la perspective du développement de l'écotourisme. Le Gabon dispose également d'un fort potentiel en séquestration additionnelle de carbone et réduction de Gaz à Effet de Serre (GES)¹².

⁹ Rapport sur le Développement Humain, PNUD, 2010

¹⁰ Le taux de chômage de la population de sexe féminin est estimé à 27% contre 16% en moyenne chez les hommes.

¹¹ Rapport sur le Développement Humain PNUD, 2010: Cameroun (13,9%), RDC (7,7%), Tchad (5,2%), Congo (9,2%), RGE (6%) et RCA (10,5%)

¹² Le Gabon a bénéficié en 2006 d'un appui du Fonds de l'ONU pour l'Environnement (PNUÉ) en vue de «L'Elaboration de la Stratégie pour saisir les Opportunités des Marchés Emergents dans les Domaines de Réduction des Emissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et de Crédits de Carbone».

2.1.31 L'engagement du pays à la valorisation des ressources naturelles s'est traduit par la signature en 1998 de la Convention Cadre de l'ONU sur les Changements Climatiques et la ratification en décembre 2005 du Protocole de Kyoto. Les nouvelles autorités ont affiché une volonté ferme de positionner le Gabon comme l'un des précurseurs sur le plan du développement durable en Afrique. Un Conseil National sur les changements climatiques a été mis en place en 2010 pour l'élaboration d'un Plan Climat national. L'un des objectifs du Gouvernement est également de se doter, avec l'appui de l'AFD, d'une station de traitement des images satellitaires, un projet pilote à vocation régionale permettant d'assurer un meilleur suivi du couvert forestier du bassin. Le pays devrait par ailleurs bénéficier de l'appui de l'UE pour la mise en place des mécanismes nécessaires à l'atteinte de la conformité à l'initiative FLEGT¹³. Enfin, le Gabon vient de bénéficier de l'assistance du Fonds Forestier du Bassin du Congo (FFBC) pour le financement du projet d'appui à la gestion durable des ressources forestières.

2.2 Options stratégiques

2.2.1 Cadre stratégique du pays

2.2.1.1 Le projet de société « *Avenir en confiance* » sur la base duquel a été élu l'actuel Chef de l'Etat repose sur une vision de développement à long terme qui ambitionne de faire du Gabon un pays *émergent* à l'horizon 2035. Cette vision s'appuie sur trois concepts : (i) *le Gabon industrie* axé sur la transformation locale des ressources forestières et minières ; (ii) *le Gabon services* pour le développement des services à forte valeur ajoutée ; *et, (iii) le Gabon vert* qui vise la valorisation des ressources environnementales et agricole. La lettre de cadrage du Chef de l'Etat d'avril 2010 a défini les axes prioritaires et les objectifs stratégiques devant sous-tendre pendant les prochaines années la politique économique et sociale du Gouvernement.

2.2.1.2 Le plan stratégique « Gabon émergent », en cours de finalisation, traduira en programmes d'actions la première phase de la vision de *l'émergence*. Il s'articulera autour de 3 axes principaux à savoir : (i) *Promotion d'une croissance forte, durable et diversifiée* à travers la valorisation du potentiel énergétique, minier, forestier, touristique, agricole et agroindustriel; (ii) *Renforcement des facteurs clés de compétitivité globale*, grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires, le développement du capital humain et la modernisation des infrastructures ainsi que l'appui à l'émergence d'un secteur privé local; et (iii) *Partage équitable et juste des fruits de la croissance* par la facilitation de l'accès aux services sociaux de base et la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale. Ces trois axes constituent les fondements des piliers proposés dans la stratégie de la Banque qui s'appuie également sur les plans sectoriels existants.

2.2.2 Défis et faiblesses

2.2.2.1 **Les défis** : Le Gabon dispose d'un produit par tête d'habitant de 7 370 dollars américain, relativement élevé par rapport à la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne, cependant, l'économie fonctionne davantage selon les critères d'un pays à faible revenu. Les inégalités de répartition et la pauvreté sont des réalités qui persistent. La population gabonaise est relativement jeune et en demande d'insertion professionnelle sur le marché du travail. Parallèlement, le Gouvernement est confronté au déclin de la production pétrolière¹⁴, qui a structuré la vie du pays depuis son indépendance. Dans cette perspective, le Gabon fait face au défi majeur de la création d'un tissu économique diversifié qui repose sur la mise en valeur des ressources naturelles et l'insertion professionnelle d'une population relativement jeune. Pour relever ce défi, le secteur privé fait figure de force d'entraînement. Cependant, attirer des

¹³ Initiative européenne portant sur la réglementation, les bonnes pratiques de gouvernance et les échanges commerciaux dans le secteur forestier

¹⁴ Selon British Petroleum Statistical Review of World Energy, 2010, les réserves prouvées de pétrole au Gabon sont évaluées à 3,7 milliards de barils.

investissements privés requiert un environnement des affaires incitatif, des débouchés commerciaux, des facilités de production et d'acheminement à des coûts abordables ainsi qu'une main d'œuvre qualifiée.

2.2.2.2 **Les faiblesses.** Les principales contraintes auxquelles doit faire face le développement du pays se présentent comme suit :

- ***La faible diversification de la base productive induite par les facilités de la rente pétrolière (syndromes hollandais).*** En effet, le secteur pétrolier est peu intégré aux autres branches de l'économie marchande du fait du caractère capitalistique de son exploitation. Son impact sur l'emploi s'est avéré marginal, à moins de 3% de la population.
- ***La faiblesse du dispositif infrastructurel (énergie, eau, transports, NTI) indispensable pour soutenir la croissance.*** L'intensification préconisée des activités de transformation des ressources naturelles se heurte aux insuffisances institutionnelles et techniques du dispositif énergétique ainsi qu'à la faiblesse du réseau de transport et des NTI.
- ***L'insuffisance de la main d'œuvre spécialisée et les coûts relativement élevés du travail.*** L'augmentation en janvier 2010 du revenu interprofessionnel garanti, même si elle répond à l'impératif du maintien du pouvoir d'achat, pourrait pénaliser la diversification dans la mesure où le coût du travail, en participant au coût de production, agit directement sur la compétitivité de l'économie.
- ***Les déficiences du climat des affaires*** qui découlent des contraintes liées à la dérive de la parafiscalité, les coûts de transactions induits par la corruption, les dérives bureaucratiques, la faible qualité des services régaliens de l'Etat, l'absence de cadre organisé de concertation et de partenariat entre le public et le privé et la problématique des marchés publics.
- ***La faiblesse du système de financement des PME/PMI.*** Le financement bancaire est quasiment hors de portée des PME-PMI dont moins de 3% accèdent aux ressources d'emprunt mobilisables pour l'investissement à long terme.

2.2.3 Forces et opportunités

2.2.3.1 Les atouts du Gabon résident dans : (i) *la relative stabilité de ses institutions* politiques qui offrent un cadre favorable à l'exécutif pour mettre en œuvre des réformes structurelles indispensables à la diversification de l'économie ; (ii) *l'appartenance du pays à la zone CEMAC* où les politiques monétaires, conduites au niveau régional, offrent une stabilité monétaire à long terme; (iii) *l'existence d'une population active jeune* qui requiert cependant une formation appropriée pour répondre aux exigences du développement économique, en particulier du secteur manufacturier et (iv) *la forte dotation en ressources naturelles* dont la mise en valeur présente de nombreuses opportunités dans le cadre du marché de la CEEAC et la demande des pays émergents en matières premières. Le développement des pôles sectoriels alternatifs de croissance s'avère cependant indispensable pour saisir ces opportunités :

- **Le secteur des mines et des hydrocarbures** offre l'opportunité d'exploitation du gaz naturel autour duquel peut se construire un complexe pétrochimique dans la région de Port-Gentil mais également le développement **des ressources minières**, à travers les gisements de fer du secteur de Bélinga.
- **Le secteur forestier est considéré comme l'une des principales réponses rapides à l'essoufflement progressif du secteur pétrolier d'ici une trentaine d'année.** Au début de l'année 2010, le gouvernement a porté la cible de transformation du bois à 100% contre un objectif initial de 75% en 2012. L'obligation de transformer intégralement le bois au niveau

local devrait créer l'opportunité d'une redistribution de la valeur ajoutée au bénéfice du Gabon, en particulier par l'emploi et la redistribution de la marge bénéficiaire.

- **Le secteur agroalimentaire constitue également un gisement d'emplois à proximité des centres urbains et périurbains.** Ce gisement d'emplois est fondé sur la mise en valeur du patrimoine foncier en terres arables. Des opportunités de développement du secteur à la fois pour la substitution à l'importation et la promotion des exportations de produits transformés dans la sous-région s'offrent au pays. La pêche industrielle offre également des possibilités d'emplois pour un potentiel halieutique estimé à 300 000 tonnes par an.
- **Le potentiel touristique du Gabon est considérable au regard de la richesse de la biodiversité et des parcs nationaux.** L'ensemble du territoire se prête à de multiples activités relevant du tourisme balnéaire et de la découverte même si toute une image est à construire, le Gabon étant peu programmé par les tours opérateurs.
- **Le potentiel hydroélectrique du pays, estimé à 6000MW, place le Gabon au 5ème rang des pays du continent.** La construction en cours des barrages hydroélectriques (Ivindo ; Grand Poubara) et les possibilités d'interconnexion sous-régionale devraient permettre au Gabon d'envisager à plus long terme l'exportation du surplus d'énergie vers la sous-région.

2.3 Coordination et harmonisation de l'aide

2.3.1 Compte tenu de sa position de PRI de la tranche supérieure, le Gabon n'a pas une grande tradition de mise en œuvre et de suivi de l'aide publique au développement (APD) dont le décaissement par les principaux bailleurs de fonds totalisait 140 millions de dollars E.U. en 2010, soit moins de 1% du PIB et 3% des recettes fiscales de l'année. La Déclaration de Paris, à laquelle le pays a adhéré, et le plaidoyer des PTF, ont abouti en avril 2010 à un renforcement significatif du dispositif de dialogue avec la partie nationale. Un Comité Conjoint Gouvernement/PTF dont l'instance supérieure est présidée par le Premier Ministre a été mis en place. Six groupes thématiques couvrant l'ensemble des secteurs d'intervention des PTF sont opérationnels et offrent un cadre propice à la concertation. La Banque, à travers sa représentation nationale, prend activement part à ces échanges à travers notamment son rôle de Chef de File et Co-chef de File des groupes thématiques sur l'Harmonisation de l'Aide et la Gouvernance, respectivement. La Banque est le premier bailleur de fonds du pays en terme de volume de portefeuille.

2.3.2 Globalement, l'appui des bailleurs de fonds assure une bonne couverture des secteurs structurants de l'économie (énergie, routes, eau et assainissement et télécommunication) (c.f. Annexe II). Par ailleurs, l'on relève une implication croissante des PTF dans des activités visant la diversification économique à travers le développement du secteur privé.

2.4 Positionnement du Groupe de la Banque au Gabon

2.4.1 Depuis le début de ses interventions au Gabon en 1974, la Banque a approuvé quarante une (41) opérations pour des engagements nets de 883 millions d'UC, financés essentiellement sur le guichet BAD. Les principaux secteurs couverts par ces financements sont : les transports (40%), le multisecteur (20%), le social (17%), l'agriculture (17%), l'industrie et les mines (2%) ; les télécommunications (2%), l'eau et l'assainissement (1%) et l'énergie et le développement social (1%). Parmi ces opérations, la Banque a financé un seul projet dans le secteur privé (SIAT Gabon) pour un montant de 9,14 millions d'UC. Le portefeuille actif de la Banque au Gabon compte huit opérations (excluant le prêt au secteur privé décaissé à 100%) pour un engagement total de 339,4 millions d'UC dont 335,95 millions pour les prêts-projets et 3,45 millions pour les opérations hors-prêts. Le secteur des transports

représente 64%, du volume total des engagements, suivi du secteur social avec 29% et du secteur agricole 7% (c.f. Annexe IV).

2.4.2 Performance du portefeuille. Le taux de décaissement du portefeuille est de 26,88% au 31 mai 2011 pour un âge moyen de 2,3 ans et une taille moyenne de 43,51 millions d'UC par projet. Avec une note de 2,09 sur 3, la performance du portefeuille de la Banque au Gabon s'est améliorée. La note était de 1,93 en 2007 pour un âge moyen de 3,58 ans et un taux de décaissement d'environ 2%. Toutes les actions recommandées pour l'amélioration du portefeuille suite à la revue de 2007 ont été exécutées. Le portefeuille actuel n'a pas de projet âgé alors qu'en 2007, il en comptait un, en l'occurrence le projet Education III qui a été clôturé en décembre 2010. Toutefois, le projet éducation IV, approuvé en 2009 et non encore mis en vigueur, et le projet d'appui au secteur des pêches et d'aquaculture, qui affiche un taux de décaissement de 22,4% pour un âge de 6 ans risquent de tomber dans le statut des projets potentiellement à problème (PPP), ce qui affecterait la performance du portefeuille.

2.4.3 Problèmes affectant le portefeuille. Les principaux problèmes qui affectent la mise en œuvre des opérations sont : (i) le retard dans la mise en vigueur des prêts avec un délai moyen de 9,5 mois, (ii) la faible qualité à l'entrée des projets d'infrastructures et des projets des autres secteurs comportant des infrastructures (absence des études d'APS et APD) ; (iii) la faiblesse des capacités des CEPs à l'origine de longs processus d'acquisitions et d'une gestion financière peu satisfaisante; (iv) la faible appropriation des projets par les ministères techniques due principalement à des problèmes de coordination interne; (v) la faible performance de certaines entreprises adjudicataires des marchés des travaux (vi) la bureaucratie qui affecte le délai de signature des contrats et (vii) le retard dans la mise en place effective des fonds de contrepartie nationale.

Encadré 2 – Leçons tirées de la Revue du Portefeuille 2010

Un certain nombre d'actions ont été convenues avec le Gouvernement pour améliorer la performance du portefeuille dans le cadre du présent DSP à savoir: (i) sensibiliser de manière continue les ministères sur le processus de ratification des prêts ; (ii) anticiper la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement dès la phase d'évaluation du projet ; (iii) veiller à la disponibilité dans les délais des études de faisabilité et d'avant-projet détaillé pour les infrastructures prévues dans les projets ; (iv) organiser immédiatement après l'approbation des projets par le Conseil une formation des gestionnaires des projets dans les domaines des acquisitions et de la gestion financière; ceux-ci devraient être désignés et assignés au projet avant la mission de préparation et d'évaluation ; (v) veiller à la mise en place des manuels de procédures et du système de gestion comptable immédiatement après les négociations du prêt ; (vi) confier la gestion de la mise en œuvre des projets aux services internes des ministères techniques renforcés au besoin par une assistance technique à la maîtrise d'ouvrage déléguée ; (vii) accorder une attention particulière aux critères de qualification des entreprises lors de la préparation des DAO et au processus de sélection des entreprises adjudicatrices des marchés de travaux en particulier (inclure un volet renforcement des capacités dans les projets qui cible également les commissions d'évaluation des offres). GAFO s'assurera de la mise en œuvre effective des mesures précitées à travers les différentes étapes du cycle des projets.

2.5 Résultats du DSP 2006-2010 et leçons tirées de sa mise en œuvre

Le rapport d'achèvement du DSP 2006-2010 a montré des résultats peu satisfaisants. Sur le plan conceptuel, la pertinence de la stratégie a été reconfirmée, cependant en termes de réalisation, elle n'a pas atteint les objectifs visés. De façon générale, sa mise en œuvre a été affectée par des insuffisances au niveau de la préparation des opérations inscrites au programme de prêt, l'absence d'un dispositif de concertation structuré entre le Gouvernement et les bailleurs de fonds ainsi que les incertitudes liées à une transition politique historique. En effet, sur six

opérations programmées, seules deux ont été soumises au Conseil pour approbation¹⁵. Globalement, les principaux enseignements tirés du rapport d'achèvement de la stratégie 2006-2010 et du rapport d'évaluation de la coopération avec le Gabon au cours de la période 1996-2008¹⁶ sont présentés ci-dessous ainsi que les mesures y relatives entreprises pour favoriser une bonne appropriation et performance de la présente stratégie:

Encadré 3 – Quelles mesures pour favoriser une bonne mise en œuvre de la stratégie 2011-2015?

Thèmes	Enseignements tirés de la coopération BAD-Gabon	Facteurs favorables à une mise en œuvre satisfaisante du DSP 2011-2015	
Sélectivité stratégique	Manque de sélectivité sur le plan des appuis aux réformes	Appui aux réformes axé sur la gouvernance sectorielle	Les réformes ciblées sont davantage mises en adéquation avec les secteurs d'intervention retenus et s'inscrivent dans la continuité des mesures récemment prises à l'initiative du Gouvernement pour favoriser le développement du secteur privé (élaboration en cours du cadre législatif des PPP, restructuration des organismes d'encadrement des PME/PMI et de promotion des investissements privés, etc.).
Synergies des opérations	Insuffisance des synergies inter et intra piliers	Plus de synergie dans le programme d'activités	Les consultations internes avec et entre les départements sectoriels ainsi qu'avec le département en charge du financement des opérations du secteur privé ont abouti à un programme d'activité intégré qui favorisera à terme le financement direct d'opérateurs privés par la Banque.
Qualité à l'entrée des projets	Retards dans la réalisation des études ayant favorisé le faible taux de réalisation du programme	Meilleure préparation des opérations	Les interventions retenues dans la stratégie sont soutenues par des travaux analytiques ciblés, réalisés en 2008 et 2010. En outre, les études sectorielles en cours ou déjà achevées permettront le démarrage des activités programmées dans les délais.
Renforcement des capacités	Insuffisance de formation des ministères et des CEP pour une bonne appropriation des projets et programmes	Meilleure prise en compte du niveau de préparation de l'administration publique/parapublique	Les structures publiques et parapubliques impliquées dans la mise en œuvre des opérations programmées dans la présente stratégie feront l'objet d'un renforcement systématique de leurs capacités (formations ponctuelles et continues dans les domaines d'expertises requis), contribuant à une meilleure appropriation par les ministères et les CEP.
Concertation Gouvernement /PTF	Absence de cadre formel et structuré de concertation de haut niveau avec le Gouvernement	Nouveau cadre de concertation: comité Gouvernement/PTF	Le nouveau cadre de concertation avec le Gouvernement, opérationnel depuis avril 2010, est un signe fort de la volonté politique de renforcer la coopération avec les bailleurs de fonds et de mieux s'approprier les programmes d'appuis. D'ores et déjà, ce cadre favorise la communication sur les facteurs qui entravent la mise en œuvre des projets, et les discussions sur les mesures visant à accroître la performance du portefeuille des PTF sont en cours (trois comités se sont déjà tenus à ce jour).
Suivi-évaluation	Dispositif de suivi non fonctionnel	Assistance technique au suivi-évaluation	Le renforcement dès 2012 du dispositif technique et institutionnel de suivi et évaluation (non fonctionnel dans le cadre de la précédente stratégie) favorisera la mise en œuvre du Plan stratégique « Gabon Emergent » et du DSP 2011-2015.

3 STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LE GABON

3.1 Justification de la stratégie du Groupe de la Banque

3.1.1 La stratégie de la Banque vise à promouvoir le développement du secteur privé, considéré comme le moteur de la croissance et l'acteur principal de la diversification de l'économie. Les champs d'intervention retenus dans la présente stratégie résultent des critères de sélection suivants: (i) l'alignement sur les orientations stratégiques prioritaires du Gouvernement; (ii) les priorités stratégiques de la Banque et son avantage comparatif; (iii) les résultats issus des travaux analytiques conduits en réponse aux priorités nationales de développement; (iv) les enseignements tirés de la coopération avec le Gabon et (v) la division du travail et la complémentarité des actions avec les partenaires au développement.

¹⁵ Projet Routier Phase I et Projet Education IV

¹⁶ Evaluation de l'assistance de la Banque 1996-2008, Département de l'évaluation des Opérations (OPEV) – Février 2011

3.1.2 **L'alignement sur les priorités nationales:** les deux piliers de la présente stratégie s'alignent sur le deuxième axe du plan stratégique national défini dans la Lettre de Cadrage du Président de la République. Ces piliers visent à renforcer les facteurs de compétitivité globale du Gabon grâce à l'amélioration de l'environnement des affaires, le développement du capital humain et la modernisation des infrastructures pour appuyer l'émergence du secteur privé.

3.1.3 **L'avantage comparatif et les priorités opérationnelles de la Banque:** la stratégie proposée met à profit l'expérience locale développée par la Banque sur le plan des infrastructures qui ont historiquement représenté plus de 40% des allocations au pays. Ainsi, la présente stratégie est bâtie sur les axes prioritaires d'intervention de la Banque que sont le renforcement des infrastructures et le développement du secteur privé tel que défini dans sa stratégie à moyen terme 2008-2012. Elle repose également sur les orientations du cadre stratégique de la Banque pour l'appui aux PRI¹⁷ et la stratégie d'intégration (DSIR 2011-2015) qui mettent l'accent sur les facteurs de compétitivité et les effets d'entraînement escomptés à l'échelle régionale. Le Plan d'Action de la Banque en matière de Gouvernance¹⁸ et le schéma de la stratégie pour les opérations du secteur privé (2008) ont aussi éclairé la présente stratégie.

3.1.4 **Les enseignements tirés de la coopération avec le Gabon:** Au regard des leçons tirées de la coopération avec le Gabon, la présente stratégie a été élaborée en assurant plus de sélectivité dans le cadre des réformes, mettant l'accent sur celles qui sont en adéquation avec les interventions sectorielles préconisées. En outre, elle accorde une attention particulière au renforcement des capacités institutionnelles de l'administration publique et parapublique, une préoccupation réitérée par les structures techniques des ministères lors des consultations.

3.1.5 **Les résultats des travaux analytiques:** L'étude sur la diversification des sources de la croissance économique (2008) et l'étude sur le développement du secteur privé (2010) ont respectivement mis en exergue les secteurs de l'économie gabonaise susceptibles de soutenir durablement la croissance (agricole, forestier, mines et hydrocarbures et tourisme) ainsi que les obstacles à l'attraction des investissements privés d'une manière générale et en particulier dans lesdits secteurs. Ainsi, la feuille de route, résultant de ces travaux analytiques dont les diagnostics et les recommandations ont été validés dans le cadre des discussions et dialogues participatifs avec le pays et les partenaires au développement, a guidé le choix des interventions retenues dans la présente stratégie.

3.1.6 **La division du travail et la complémentarité des actions avec les partenaires au développement :** Les actions préconisées à moyen terme par les PTF sur le plan de la gestion des finances publiques et de la gouvernance sectorielle ont été prises en compte dans la définition des interventions de la Banque. S'agissant particulièrement du climat des affaires, les travaux analytiques conduits par la Banque ont contribué à éclairer les interventions des partenaires au développement et la division du travail afin de réduire les divers obstacles au développement du secteur privé. Sur le plan des infrastructures, la complémentarité s'opère notamment avec la Banque mondiale et l'AFD sur les questions liées au développement énergétique et à la facilitation du transport dans les zones de production.

3.1.7 **S'agissant du processus participatif,** le dialogue avec la partie nationale a été renforcé, bâti sur une participation active des ministères techniques, des organisations représentatives du secteur privé et de la société civile. Outre les consultations organisées dans le cadre de la restitution des études de la Banque, deux autres forums d'échanges ont été organisés localement, l'un à l'intention du secteur privé, lequel a vu une participation massive des dirigeants de

¹⁷ Cadre Stratégique pour le Renforcement du soutien du Groupe de la Banque Africaine de Développement aux PRI, 2008

¹⁸ Plan d'Action de la Gouvernance du Groupe de la Banque Africaine de Développement, 2008-2012

PME/PMI et des banques et l'autre à caractère plus élargi impliquant les ministères, les organismes parapublics et les acteurs du secteur privé. Aussi, dans le souci de la complémentarité et de la division du travail, la stratégie proposée a fait l'objet de discussions approfondies avec les principaux partenaires au développement. C'est ainsi qu'au terme du processus participatif et à l'issue d'un dialogue de haut niveau entre la Banque et les membres du Gouvernement, deux piliers ont été retenus pour constituer les fondations de la stratégie de la Banque sur la période 2011-2015. Ces deux piliers se déclinent comme suit :

- *Amélioration du climat des affaires pour le développement du secteur privé; et*
- *Renforcement des infrastructures pour soutenir les pôles de croissance hors pétrole*

3.1.8 A travers ces deux piliers, la stratégie de la Banque vise à améliorer la compétitivité des facteurs de production en contribuant à créer un environnement plus favorable à la participation des entreprises dans les secteurs susceptibles de relayer l'activité pétrolière. Dans cette optique, les opérations menées veilleront à promouvoir l'entrepreneuriat féminin et accorderont une attention particulière à la préservation de l'environnement. Tenant compte des leçons de la précédente stratégie et par souci d'accroître les chances de réussite de la présente stratégie, la programmation des activités a été restreinte à la période 2011-2013, la revue à mi-parcours prévue en 2013 permettra de poser un premier bilan de la mise en œuvre des opérations programmées et donnera l'opportunité de renforcer la présente stratégie par des opérations complémentaires, mieux éclairées par les résultats des études et enquêtes prévues d'ici à 2013. En outre, cette approche est davantage en adéquation avec la nature des opérations du secteur privé dont l'identification se poursuivra d'ici la revue à mi-parcours.

Pilier I: Amélioration du climat des affaires pour le développement du secteur privé

3.1.9 **Dans le souci de promouvoir le développement de la PME/PMI pour une croissance plus inclusive, la Banque renforcera, entre autres, le rôle joué par le secteur bancaire local en allouant des ressources financières et techniques.** A travers son guichet secteur privé, la Banque mobilisera des ressources financières à moyen et long terme afin d'appuyer l'essor des PME/PMI, particulièrement dans les filières productives qui requièrent des dépenses d'investissement importantes. L'intervention de la Banque se fera sous forme de lignes de crédit en vue de desserrer les contraintes de financement affectant les PME/PMI. L'essor de la PME/PMI devrait à son tour favoriser la création d'emplois et par conséquent une meilleure redistribution des richesses issues de la croissance. Aussi, en réponse à l'insuffisance du dispositif parapublic d'encadrement des entreprises, la Banque examinera la possibilité d'associer aux lignes de crédits, l'appui aux mécanismes existants d'encadrement des PME/PMI en vue de faciliter leur accès aux ressources à long terme. L'intervention prévue de la Banque viendra compléter les programmes élaborés par l'UE et l'AFD (Proparco) qui envisagent respectivement le renforcement du dispositif institutionnel de création d'entreprises et des mécanismes de financement et de garanties.

3.1.10 **La Banque appuiera également le développement du capital humain en vue de pourvoir au besoin pressant d'une main d'œuvre spécialisée et de qualité répondant aux exigences d'une économie en marche vers la diversification.** Dans cette optique, elle accompagnera les efforts du Gouvernement visant l'atteinte d'une meilleure adéquation entre l'emploi et la formation. En particulier, la Banque appuiera l'élaboration de politiques et stratégies visant à accroître l'employabilité de la main d'œuvre ainsi que la professionnalisation des filières porteuses de croissance, en vue de la création de véritables corps de métier. Le projet d'appui à l'amélioration de la productivité du travail et de l'emploi qui sera élaboré à ces fins tirera profit des résultats de l'enquête en cours sur l'emploi et le chômage financée par la

Banque. Les interventions accorderont une attention particulière à l'emploi des jeunes, en coordination avec l'AFD, l'UE, le PNUD et le Bureau International du Travail (BIT).

3.1.11 Enfin, pour soutenir la diversification de l'économie gabonaise qui passe par une valorisation accrue des ressources naturelles, la Banque renforcera les capacités de l'administration dans l'organisation des partenariats public-privé (PPP) avec les opérateurs nationaux et internationaux prenant appui sur le cadre législatif des PPP en cours de finalisation. Le point d'entrée de la Banque sera un projet d'appui institutionnel visant à soutenir l'administration publique dans des secteurs d'activités pouvant faire l'objet de PPP afin de donner une réelle impulsion à la diversification économique. En synergie avec le pilier 2, l'appui à l'Etat dans le domaine des PPP s'orientera prioritairement vers la mise en place des investissements nécessaires pour faire face à la demande croissante de l'énergie et de l'eau en favorisant l'entrée de producteurs indépendants et l'efficacité de la régulation de ces secteurs. Outre la fonction publique, la Banque envisagera d'appuyer les structures susceptibles de favoriser le partenariat entre le public et le privé telles que la Chambre de commerce et/ou le Centre de Développement des entreprises.

Pilier II : Renforcement des infrastructures pour soutenir les pôles de croissance hors pétrole

3.1.12 Dans le secteur de l'électricité, la Banque appuiera, en coordination avec la Banque mondiale, la nouvelle stratégie de développement énergétique du Gouvernement. A travers son guichet public, la Banque cofinancera un réseau de transmission en vue de transporter l'électricité qui sera produite au niveau des barrages Impératrice et FE2 vers Libreville, et effectuer la connexion avec un certain nombre de villes, de zones industrielles et d'entreprises privées. A travers son guichet secteur privé, la Banque cofinancera le dispositif de production de l'électricité au niveau desdits barrages. Spécifiquement, elle appuiera la conception, la construction et l'exploitation par des promoteurs privés de deux projets de centrales hydroélectriques sur les Chutes de l'Impératrice (56 MW) et FE2 (36 MW). Ces interventions permettront ainsi à la Banque d'accompagner le Gouvernement dans la mise en place de ce partenariat public-privé.

3.1.13 Dans le domaine des infrastructures rurales et agricoles et leur raccordement aux réseaux de transport en cours de développement, la Banque contribuera, en coordination avec le FIDA et l'AFD, à l'aménagement des infrastructures rurales dans la région du Woleu-Ntem qui bénéficie d'un fort potentiel agricole (nord du pays). L'objectif étant de désenclaver les grandes zones de production en vue de favoriser le développement local en particulier dans les sous-secteurs de l'agriculture et de la pêche mais aussi du bois compte tenu de l'important couvert forestier dont bénéficie la région. Le renforcement de ces infrastructures rurales stimulera la production agricole actuellement contenue faute d'un dispositif adéquat d'évacuation et de commercialisation. La Banque contribue déjà au développement de ce secteur à travers le projet d'appui au secteur des pêches.

3.1.14 S'agissant des infrastructures de transport, la Banque appuie déjà à travers le Programme Routier 1 (PR1) le programme national dénommé « Programme d'Aménagement du Réseau Routier » (PARR) portant sur la réhabilitation et l'aménagement de 2.579 km de routes, y compris celles à caractère régional vers les pays voisins (Cameroun, Congo et Guinée Equatoriale). L'intervention de la Banque dans le cadre de la présente stratégie vise à prolonger et renforcer les œuvres en cours de réalisation à travers un programme routier 2 (PR2) sur un linéaire total de 245 km. Le PR2 est un segment indispensable de l'axe régional d'intégration reliant le Gabon au Congo et représente un maillon essentiel du corridor Tripoli-Windhoek.

Outre les transports routiers, le PR2, prendra en compte la réhabilitation et l'aménagement de quais fluviaux ainsi que des activités connexes pour favoriser l'accès aux services de base notamment l'aménagement des pistes rurales ainsi que la réhabilitation des infrastructures sanitaires et éducatives le long de l'axe routier.

3.1.15 Dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la Banque examinera la possibilité d'un appui au déploiement d'un réseau national de télécommunication à haut débit à base de câble à fibre optique pour accroître la bande passante qui permettra d'offrir des services (téléphonie, Internet, données, etc.) de meilleure qualité aux citoyens, aux entreprises publiques et privées et à l'administration. Cette intervention devrait être menée en privilégiant l'approche PPP. A travers cette intervention, la Banque compte contribuer aussi à améliorer la qualité des échanges avec les pays de la sous-région prenant part au projet CAB.

3.1.16 S'agissant du secteur privé, outre les interventions déjà programmées dans le domaine de l'énergie et de la finance et en synergie avec les réformes prévues dans le cadre du pilier 1, la Banque poursuivra, de manière sélective, l'identification de projets avec ou sans garanties de l'Etat. La revue à mi-parcours offrira l'opportunité de confirmer les interventions potentielles pour la période 2014-2015. Conformément à sa stratégie pour le secteur privé, et en fonction des potentialités d'investissement de la Banque au Gabon, les priorités seront axées sur l'appui aux entreprises privées et le développement du partenariat public privé pour la mise en place d'infrastructures compétitives notamment dans les Zones économiques spéciales en cours de construction. Une attention particulière sera aussi accordée aux projets et entreprises à caractère régional.

3.1.17 Les opérations régionales, conformément au programme de prêt du DSIR, porteront sur la construction de la route Doussala (Gabon)-Dolisie (Congo) et le projet d'interconnexion électrique Gabon-Cameroun-Guinée Equatoriale. En outre, la Banque renforcera le rôle joué par les institutions en charge de l'agenda d'intégration régionale dans la CEEAC, à travers des appuis institutionnels afin d'assurer une bonne mise en œuvre des projets d'ampleur régionale auxquels le Gabon est partie prenante.

Opérations hors prêt

3.1.18 La Banque continuera à assurer son rôle de Banque du savoir pleinement joué dans le cadre du DSP 2006-2010 où trois études et enquêtes clés ont été réalisées. Ainsi, elle poursuivra la conduite de travaux analytiques et de recherche et mettra en place des assistances techniques en ayant recours aux fonds fiduciaires et/ou au Fond d'Assistance Technique pour les Pays à Revenus Intermédiaires (FAT/PRI).

Encadré 4 – Approfondir les connaissances pour mieux promouvoir la croissance diversifiée et inclusive

Dans l'optique de contribuer à la diversification de l'économie gabonaise et d'œuvrer en faveur d'une croissance plus inclusive, la Banque envisage de conduire des travaux analytiques ciblés sur les filières bois et agroalimentaire. En appui au développement de la filière bois, la Banque envisage la réalisation d'une étude visant à renforcer l'analyse des conséquences économiques, techniques, environnementales et sociales de la volonté politique de transformation locale du bois. Cette étude constituera un support à l'élaboration de politiques et stratégies nationales de développement de la filière bois qui offre des opportunités considérables en matière de création d'emplois. Dans la même optique et en droite ligne avec l'objectif du Gouvernement d'accroître la sécurité alimentaire du pays, la filière agroalimentaire fera l'objet d'une analyse approfondie afin d'éclairer la politique nationale de développement de la filière agricole. Enfin, en appui à la volonté politique de tendre vers une croissance partagée, le Banque assistera le Gouvernement dans la conduite d'une enquête sur le secteur informel qui viendra compléter l'enquête en cours sur le chômage et l'emploi.

3.1.19 En vue de renforcer l'interconnexion du Gabon avec les pays de la sous-région et à l'échelle internationale, la Banque envisage, aux côtés des PTF, d'appuyer le développement des télécommunications. Dans cette optique, elle envisage d'appuyer le Gouvernement dès la phase de préparation du projet de déploiement du réseau national de télécommunication à haut débit à travers la réalisation d'études techniques. Enfin, au regard des enseignements tirés de la précédente stratégie, la Banque apportera une assistance technique pour assurer au plan stratégique « Gabon Emergent » un meilleur cadre de suivi et d'évaluation.

3.2 Résultats attendus et cibles

Les résultats attendus des interventions menées dans le cadre de la présente stratégie sont détaillés dans la matrice des résultats (Annexe III). La contribution du programme d'opérations aux objectifs de développement du Gabon est attendue comme suit à l'horizon 2015:

- L'accès aux ressources et le nombre de PME/PMI viables et détenant un fort potentiel d'expansion se sont accrus, particulièrement dans les filières productives disposant d'un potentiel important de création d'emplois.
- Les études et enquêtes sur le développement des filières et le secteur informel servent de support au Gouvernement pour l'élaboration de politiques et stratégies de développement desdites filières dans la perspective d'une croissance diversifiée et inclusive;
- Les compétences liées aux besoins de l'économie sont renforcées;
- Les capacités de l'administration publique en matière d'organisation et de gestion des PPP ainsi que celles des structures en charge de promouvoir les PPP sont renforcées, favorisant l'accroissement des investissements privés en particulier dans le secteur de l'énergie et de l'eau auquel un accent particulier sera accordé;
- Le dispositif énergétique est renforcé et mieux doté pour soutenir la croissance diversifiée. La production énergétique est significativement accrue et plus fiable, et le rôle actif joué par l'autorité indépendante de régulation désormais fonctionnelle contribue au bon fonctionnement des marchés ;
- Les activités commerciales se sont intensifiées dans les principales zones d'intervention des projets d'infrastructures routières et agricoles. En outre, l'accès aux services sociaux de base s'est accru, contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations.

3.3 Questions liées à l'allocation des ressources

Le programme indicatif de prêt totalise 542 MUC soit moins de 4% du PIB en 2010, et ne devrait pas affecter à terme la soutenabilité de la dette du pays dont l'encours devrait fluctuer entre 11 et 18 % du PIB sur la période. La mise en œuvre de la stratégie sera effectuée à travers des prêts-projets des secteurs public et privé et des appuis institutionnels sous le guichet BAD et/ou en ayant recours aux fonds fiduciaires et Fonds d'Assistance pour les PRI. L'allocation finale des ressources dépendra des résultats des simulations qu'effectuera le département de la gestion financière de la Banque (FFMA) sur la base des critères d'allocations par pays. Tout comme le DSP 2006-2010 la stratégie permettra de générer un portefeuille additionnel axé sur le développement des infrastructures qui absorberont plus de 80% de l'allocation.

3.4 Suivi et évaluation

L'approche participative qui a permis de mieux ancrer cette stratégie sera intensifiée de manière proactive afin d'atteindre des résultats durables. Le suivi du DSP 2011-2015 s'appuiera sur les enquêtes statistiques prévues dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement statistiques du gouvernement. La Banque fournira une assistance en appui au système de suivi et

évaluation. L'annexe III relatif au cadre de résultat du DSP fourni un outil de gestion pour le suivi et la mise en œuvre de la stratégie. Il permettra de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du DSP et effectuer les ajustements nécessaires pour mieux orienter les opérations vers des résultats tangibles. Le suivi de la stratégie sera également renforcé par l'affectation récente d'un spécialiste du secteur privé à GAFO.

Encadré 5 - Décentralisation, le cas du Bureau de la Banque au Gabon

GAFO a joué un rôle critique dans : (i) l'amélioration de la performance du portefeuille des opérations de la Banque; (ii) le renforcement du dialogue avec le pays ; et, (iii) la valorisation de la position de la Banque en tant que premier bailleur de fonds du Gabon. Le Bureau a conduit avec le département régional (ORCE) deux études analytiques portant respectivement sur la diversification de l'économie (2008) et le développement du secteur privé (2010). Les résultats et recommandations de ces études servent de référence pour la nouvelle politique de diversification et de promotion du secteur privé initiée par le Gouvernement en 2010. ORCE et GAFO ont également étroitement collaboré pour préparer le rapport d'achèvement du DSP 2006-2010 conduit en 2010, la revue du portefeuille des opérations de la Banque au Gabon (2010) ainsi que le présent DSP 2011-2015.

Dans la mise en œuvre de ce DSP, GAFO avec l'appui des départements sectoriels et sous la supervision d'ORCE veillera à la qualité à l'entrée des projets, en s'assurant que : (i) les leçons tirées de la mise en œuvre des opérations au Gabon sont prises en compte dans la formulation des projets ; (ii) les infrastructures prévues dans les projets ont fait l'objet d'études d'APS et d'APD; et (iii) les parties prenantes participent activement à la conception des projets pour en avoir une meilleure appropriation. GAFO prendra une part active dans toutes les missions de préparation et d'évaluation des projets et jouera un rôle actif dans le processus de revue interne des documents y afférents. Le Bureau veillera à l'organisation d'un lancement approprié des nouveaux projets et mettra en œuvre toutes les actions citées dans l'encadrée 2. Il déploiera des efforts en collaboration avec ORRU, ORCE et les départements sectoriels concernés pour la mobilisation de ressources nécessaires au cofinancement des projets. Enfin, Il appuiera la préparation d'une assistance devant assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre du présent DSP et du plan « Gabon Emergent ».

3.5 Dialogue avec le pays

Tenant compte des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la précédente stratégie de la Banque et de la volonté des nouvelles autorités du pays de faire du Gabon un pays émergent, les questions de discussions et consultations avec le Gouvernement dans le cadre du DSP 2011-2015 devraient porter sur quatre domaines clés à savoir :

- **L'appropriation et l'amélioration de la performance des opérations du portefeuille** : la revue du portefeuille 2010 et l'évaluation de l'assistance de la Banque sur la période 1996-2008 continueront d'alimenter le dialogue avec le Gouvernement. La création récente du Comité Conjoint Gouvernement/PTF offre un cadre propice pour discuter des questions relatives aux délais de ratification et à la mobilisation des fonds de contrepartie.
- **L'amélioration du climat des affaires** : (i) les résultats de l'évaluation des procédures de passation des marchés publics sous-tendront le dialogue axé sur les mesures en faveur de la transparence dans l'attribution des marchés et l'utilisation du système national par la Banque; (ii) les résultats des études et enquêtes sur l'emploi et le chômage, le secteur informel renforceront le dialogue sur la croissance inclusive ; et (iii) l'allocation prévue de ressources au secteur bancaire offrira l'opportunité d'approfondir le dialogue sur les réformes initiées dans le secteur financier.
- **La durabilité des investissements** : La continuité réaffirmée des investissements de la Banque dans les infrastructures nationales et à caractère régional offriront l'opportunité de mener un dialogue approfondi sur les questions relatives à la durabilité des investissements, notamment les aspects relatifs à l'entretien et la maintenance.
- **La préservation de l'environnement** fera partie intégrante du dialogue en vue d'appuyer la volonté du Gouvernement de jouer un rôle de leader dans ce domaine. L'appui du FFBC

relatif à la préservation des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, les études analytiques sur le développement des filières bois et agricole, les interventions prévues dans le secteur de l'énergie seront mis à profit pour renforcer ce dialogue.

- **Les questions transversales** notamment celles liées à l'intégration régionale et au genre dans le cadre de la politique de l'émergence seront aussi considérées dans le dialogue.

3.6 Risques potentiels et mesures d'atténuation

3.6.1 Risque lié à la forte dépendance de l'économie nationale. Malgré les efforts de diversification en cours, la prédominance du pétrole restera forte à moyen terme. La volatilité de ses cours mondiaux pourrait créer une instabilité des recettes budgétaires d'origine pétrolière, réduisant ainsi l'aptitude du pays à financer son ambitieux programme de développement et à fournir les fonds de contrepartie dans le cadre des projets de la Banque. La reprise économique mondiale, particulièrement dans les pays émergents, illustrée par un regain des indicateurs de consommation et de production, offre des perspectives favorables à moyen terme pour la demande de matières premières et la tenue des cours.

3.6.2 Faiblesse des capacités. Il s'agit d'un des risques qui affecte le niveau d'appropriation. La politique volontariste du gouvernement pourrait rapidement s'essouffler à défaut d'une capacité administrative pour traduire sa vision en programmes/projets et la mettre en œuvre de manière efficiente. Pour atténuer ce risque, le Gouvernement a mis en place une Agence Nationale des Grands Travaux (ANGT), qui bénéficie d'une assistance technique internationale, pour appuyer les ministères dans la mise en œuvre des grands projets et programmes d'infrastructures. En outre, tous les projets inscrits dans le programme indicatif de prêt du DSP intégreront un volet dédiés au renforcement des capacités des structures bénéficiaires.

3.6.3 Risque politique : Le Gouvernement s'est engagé dans un programme ambitieux d'investissements publics et de réformes visant à faire du Gabon un pays émergent, dont les résultats ne peuvent être obtenus qu'à long terme. Ces actions peuvent représenter un coût à court terme et constituer un risque politique compte tenu des attentes de la population. Afin de l'atténuer, le Gouvernement a opté pour une large diffusion et des consultations des différents acteurs de la vie politique et de la société civile sur les différentes réformes engagées.

3.7 Conclusion et recommandations

3.7.1 La présente stratégie est le résultat d'un long processus participatif et apparait comme un instrument efficace pour accompagner le Gouvernement dans ses efforts de modernisation de l'économie nationale. La stratégie permettra de renforcer l'attractivité de l'environnement pour les investissements privé étrangers et nationaux en créant de meilleures conditions de partenariats entre le public et le privé et en dotant les entreprises nationales de ressources stables pour une participation plus active dans les secteurs propices à la diversification économique. Elle permettra également d'atténuer deux obstacles majeurs que constitue le manque de main d'œuvre spécialisée et d'infrastructures, préalables indispensables à la modernisation économique. En stimulant l'activité économique aussi bien en milieu urbain que rural, à l'échelle des petites et des grandes entreprises et tant au niveau des secteurs productifs que structurants, la mise en œuvre de la stratégie proposée contribuera à une meilleure redistribution des richesses, une réduction des inégalités sociales et la promotion de l'emploi.

3.7.2 Les Conseils sont invités à examiner et approuver le présent document de stratégie pays 2011-2015 pour le Gabon.

ANNEXE I – PROGRAMME INDICATIF DE PRETS ET D'OPERATIONS HORS PRETS AU TITRE DE LA STRATEGIE 2011-2015

	DPT/DIV	SOURCES	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL
Pilier I: Amélioration du climat des affaires pour le développement du secteur privé								
Projet d'appui aux réformes et à l'amélioration du climat des affaires (PARACA)	OSGE	BAD		10				10
Projet d'appui à l'amélioration de la productivité du travail et de l'emploi	OSHD	BAD		10				10
Lignes de crédit pour le financement des PME/PMI	OPSM	BAD		15				15
Sous total pilier I			0	35	AD*	AD	AD	35
Pilier II: Renforcement des infrastructures pour soutenir les pôles de croissance hors pétrole								
Opérations nationales								
Programme routier phase II	OITC	BAD	230					230
Projet de construction de centrales hydroélectriques sur l'Impératrice et FE2	OPSM	BAD	53					53
Projet de construction des lignes de transports électriques associées aux centrales hydroélectriques	ONEC	BAD		130				130
Projet d'appui à la réhabilitation des infrastructures rurales dans le Woleu-Ntem	OSAN	BAD	44					44
Projet de déploiement du réseau national en fibre optique	OITC	BAD			50			50
Sous total pilier II			327	130	50	AD	AD	507
TOTAL PRÊT BAD			327	165	50	AD	AD	542
Activités autres que les prêts (à financer sur fonds fiduciaires ou FAT/PRI)								
Appui à la mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation du plan stratégique "Gabon Emergent"	ORCE/GAFO	Fonds Fiduciaires		0.5				0.5
Etudes de faisabilité des projets de développement dans les filières agroindustrie et bois	OSAN/ORCE/GAFO	Fonds Fiduciaires			1			1
Enquête sur le secteur informel	OSHD	FAT/PRI	0.5					0.5
Etudes préparatoires au projet de déploiement du réseau national en fibre optique	OITC	FAT/PRI		1				1
Sous total activités hors prêts			0.5	1.5				3

*AD: A déterminer lors de la revue à mi-parcours

ANNEXE II – ENGAGEMENTS EN COURS ET DOMAINES D'INTERVENTION A MOYEN-LONG TERME DES PRINCIPAUX PTF

ENGAGEMENTS EN COURS DES PTF								
	BM	AFD	FR	UE	JAPON	BAD	TOTAL	En % du Total
Agriculture		13.9					13.9	2%
Pêche					9.1	15.2	24.3	4%
Forêt et Environnement	15.9	16.3	1.0		10.8		44.0	7%
Diversification des sources de la croissance/climat des affaires	6.2			2.6			8.9	1%
Gouvernance économique et financière/macroéconomie				19.4			19.4	3%
Gouvernance démocratique/justice			3.1				3.1	0%
Société civile							0.0	0%
Développement humain	1.2	19.2	10.3	3.8	1.5	100.8	136.8	21%
Culture			1.2		0.3		1.5	0%
Energie					5.2		5.2	1%
Routes et transports	4.1	68.9		11.9		221.9	306.8	46%
Telecommunications							0.0	0%
Eau / Assainissement	4.1	96.3				1.5	101.9	15%
Montant indicatif des engagements en cours (en millions d'UC)	31.5	214.6	15.6	37.8	26.9	339.4	665.7	100%
Montant indicatif des engagements en cours (en millions de dollars US)	50.4	343.5	24.9	60.6	43.0	543.3	1317.5	
En % du total	5%	32%	2%	6%	4%	51%	100%	

* Exclut les opérations non encore approuvées. Taux de changes au 31 mai (1UC=1.14719 EUR; 1UC=1.60077USD; 1UC=129.216Yen)

** Appuis au secteur privé à travers la SFI et Proparco

Principaux domaines d'intervention des PTF à moyen-long terme

Banque Mondiale	2011-2015	Infrastructures routières, énergétiques et TIC, environnement, appui à la gestion des finances publiques.
Union Européenne	2008-2013	Entretien routier, assainissement, éducation et formation professionnelle, forêt/environnement, gouvernance économique et financière, santé
AFD	2011-2014	Infrastructures routières, eau et assainissement, forêt/environnement, éducation et formation professionnelle, santé, agriculture urbaine/périurbaine
PNUD	2012-2016	Gouvernance économique, démocratique, développement social
Japon	2009-2014	Energie propre, pêche, éducation, santé

N.B. La collaboration entre le Gabon et le FMI fait l'objet de discussions depuis l'expiration de l'accord de confirmation en 2010. Une assistance technique du Fonds est toutefois en place couvrant divers domaines dont la gestion de la dette publique et la fiscalité.

ANNEXE III - MATRICE DE SUIVI DES RESULTATS DU DSP 2011-2015

Objectifs de développement du Gabon (DSRP/PND)	Problèmes entravant la réalisation des objectifs de développement du Gabon	RÉSULTATS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2015)	PRODUITS DÉFINITIFS (attendus à la fin de la période du DSP en 2015)	RÉSULTATS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP d'ici 2013)	PRODUITS À MI-PARCOURS (attendus à mi-parcours du DSP d'ici 2013)	Interventions de la BAD devant être mises en œuvre au cours de la période du DSP (interventions nouvelles et en cours)
PILIER I - Amélioration du climat des affaires pour le développement du secteur privé						
Développement de la PME/PMI						
Promouvoir le développement de la PME/PMI gabonaise pour favoriser la redistribution des richesses issues de la croissance diversifiée	<p>1. Difficultés d'accès à des ressources financières abordables et à long terme</p> <p>2. Déficiences du dispositif d'encadrement des PME/PMI</p>	<p>1. Augmentation du nombre de PME/PMI qui bénéficient de ressources à long terme, en particulier dans les filières productives</p> <p>2. Augmentation du nombre de PME/PMI encadrés par les structures d'appui</p>	<p>1. Lignes de crédit décaissées ; dispositif d'évaluation et de suivi des PME/PMI opérationnel</p> <p>2. Les unités d'appui-conseil aux PME/PMI sont pleinement opérationnelles et travaillent en collaboration avec les organismes en charge de la promotion des investissements privés</p>	<p>S.O.</p> <p>S.O.</p>	<p>1. Lignes de crédit octroyées aux institutions bancaires et assistance technique en place en vue de les doter d'un dispositif analytique et de suivi des PME/PMI</p> <p>2. Mise en place d'unités d'appui-conseil aux PME/PMI au sein des banques bénéficiaires et/ou renforcement des structures existantes en charge de la promotion des investissements privés</p>	<p>Lignes de crédit en faveur des PME/PMI :</p> <p>PROPOSE :</p> <p>présentation au Conseil en 2012 pour un montant de 15 millions d'UC</p>
Amélioration de la productivité du travail et de l'emploi						
<p>Améliorer l'employabilité de la main d'oeuvre et assurer la promotion de l'emploi dans le cadre permanent du dialogue social</p> <p>Lutte contre la précarité de l'emploi des jeunes et des populations défavorisées</p>	<p>1. Absence d'un système d'informations sur l'emploi avec interface sur le marché du travail</p> <p>2. Faible capacité du ministère de l'emploi</p> <p>3. Nombreux jeunes sans qualifications</p>	<p>1. Système d'information sur l'emploi avec interface sur le marché du travail et le secteur privé opérationnel</p> <p>2. Renforcement de capacité des services du département emploi du ministère</p> <p>3. Mise en place d'un fonds d'appui via l'ONE pour la promotion à l'emploi et l'aide à l'auto-emploi des jeunes</p>	<p>1. Environ 9 structures provinciales dotées d'un système d'information du marché de travail</p> <p>2. Un observatoire sur l'emploi est mis en place ainsi que les textes régissant son fonctionnement et ses modalités</p> <p>3. Plus de 200 jeunes diplômés ont été appuyés par ce fonds et des formations complémentaires ciblées</p>	<p>S.O.</p>	<p>SO</p>	<p>Projet d'appui à l'amélioration de la productivité du travail et de l'emploi : Opération nouvelle</p> <p>PROPOSE :</p> <p>présentation au Conseil en 2013 pour un montant de 10 millions d'UC</p>

<p>Accroître et diversifier l'offre de formation supérieure et d'Enseignement Technique Professionnel (ETP) comme leviers à la diversification des sources de croissance de l'économie</p> <p>Accroître l'accès à la formation scientifique et technique pour améliorer la qualité de la main d'œuvre dans les filières alternatives porteuse de croissances</p>	<p>1. Insuffisance de formateurs, de structure de formation et d'équipement dans les filières porteuses de croissance</p> <p>2. Inefficacité du système d'enseignement actuel et faible scolarisation dans l'E.T.P.</p> <p>3. Absence de référentiel et de curricula adaptés au besoin de la diversification économiques</p>	<p>1. Disponibilité des compétences liées au besoin d'une économie diversifiée</p> <p>2. Accroissement à 20% du taux de scolarisation dans l'ETP et la FP (contre 8% en 2010) et baisse de 30% du budget des bourses actuellement de 50 milliards FCFA</p> <p>3. Amélioration de la qualité de la main d'œuvre par la formation initiale et continue</p>	<p>1. Environ 50 enseignants du supérieur, 460 de l'ETP formés et 40 professeurs recyclés aux nouvelles filières porteuses de croissance</p> <p>2. Extension des structures existantes et construction d'infrastructures universitaires et techniques</p> <p>3. Equipement pédagogique de laboratoires et ateliers. Construction de 5 ETP et 6 Centres d'apprentissage des métiers ruraux</p>	S.O	S0	<p>Projet d'appui à l'Amélioration de la qualité des services de l'enseignement. Supérieur et de la formation professionnelle :</p> <p>EN COURS: approuvé en juillet 2009 98,5 millions d'UC</p>
Appui aux réformes pour promouvoir les investissements privés						
<p>Accroître les investissements directs étrangers sous la forme de PPP afin de renforcer la dotation infrastructurelle du pays sur le plan énergétique</p>	<p>1. Faiblesse de la planification stratégique du secteur de l'énergie (y compris les énergies renouvelables)</p> <p>2. Faiblesse du cadre légal de partenariat public-privé pour lesdits secteurs</p> <p>3. Insuffisance du système d'acquisition</p>	<p>1. Le Ministère dispose des outils stratégiques permettant de développer le secteur (tout en augmentant la part des énergies renouvelables dans la production totale d'électricité), ce avec une bonne maîtrise et gestion des risques y compris ceux relatifs aux PPP</p> <p>2. Les PPP sont négociés et structurés conformément à la réglementation</p> <p>3. Le processus d'attribution des contrats PPP est compétitif et transparent, offrant des opportunités aux entreprises locales</p>	<p>1. Un cadre stratégique sectoriel qui intègre le développement des énergies renouvelables et des PPP est disponible. Un système d'information énergétique fiable est installé</p> <p>2. Le cadre réglementaire des PPP du secteur est conçu et mis en œuvre</p> <p>3. Le dispositif de passation des marchés au niveau du Ministère est renforcé sur le plan humain et technique</p>	<p>1. Le personnel du Ministère bénéficie d'une formation continue dans le domaine de la planification</p> <p>2. Les capacités du Ministère en matière de PPP sont renforcées</p> <p>3. Equipe du Ministère technique en charge de la préparation des appels d'offre formée. 'Mapping' des compétences locales réalisé</p>	<p>1..L'assistance technique est opérationnelle</p> <p>2..L'assistance technique est opérationnelle</p> <p>3..L'assistance technique est opérationnelle</p>	<p>Projet d'appui aux réformes et à l'amélioration du climat des affaires (PARACA)</p> <p>Sous-projet 1 Renforcement du régulateur</p> <p>Sous-projet 2 Renforcement de la planification stratégique</p> <p>Sous-projet 3 Développement d'un cadre légal PPP</p>

	4. Absence de régulation du secteur de l'énergie et de l'eau	4. L'agence indépendante de régulation des secteurs de l'eau et de l'énergie dispose des moyens techniques et humains pour évaluer correctement la performance des opérateurs et négocier les ajustements tarifaires	4. Les outils nécessaires à la conduite du mandat de régulateur sont opérationnels. L'Agence dispose d'un plan d'affaire et d'un dispositif de gouvernance adéquat. Le personnel est fonctionnel.	4. L'ensemble du personnel technique et de direction de l'agence est recruté et formé	4. Les textes portant organisation et modalités de fonctionnement de l'agence de régulation existent. L'organigramme est élaboré	Sous-projet 4 Renforcement des acquisitions des PPP PROPOSE présentation au Conseil en 2012 10 millions sur fonds BAD et/ou Fonds Fiduciaires
PILIER II - Renforcement des infrastructures pour soutenir les pôles de croissance hors pétrole						
Désenclavement des zones de production						
Renforcer l'intégration régionale en réduisant l'enclavement intérieur et extérieur	1. Dégradation du réseau existant excluant des régions entières de possibilité de développement	1.1- Le réseau bitumé national passe de 11% en 2010 à 16%, soit 1489 km, avec un gain de temps d'environ 40 % sur le parcours de LBV à TCH	1.2- 434 km de route bitumées avec réservation pour fibre optique, sur les axes Mouila-Ndendé-Tchibanga, et Port Gentil-Mandorové	1.3- Réduction du temps de transport Libreville Tchibanga de 13h en 2010 à 10h en 2015	1.4- 245 km de route bitumées ; 30A réalisés et 60A reconstruits sur les axes Mouila-Ndendé-Tchibanga	Programme routier 1 (PR1) : EN COURS : approuvé en septembre 2007 pour un montant de 221,9 millions d'UC Programme routier 2 (PR2) PROPOSE : présentation au Conseil en 2011; 230 millions d'UC
Réduire la pauvreté par l'amélioration des conditions de vie des populations	2. Pauvreté plus élevée en milieu rural très touché par l'exode rural	2.1- Hausse de 20% du revenu moyen des ménages dans la ZIP et 600 emplois temporaires créés	2.2- 124 km de pistes connexes aménagées	2.3- Désenclavement des zones rurales de production et hausse du revenu moyen des ménages dans la ZIP	2.4- 50 km de pistes rurales aménagées, matériel agricole fourni à 80 associations d femmes rurales (brouettes, presses à cannes et moulins à manioc) et 300 emplois temporaires créés	
Améliorer les conditions de vie de la population	3. Difficultés d'accès aux services sociaux de base	3.1- Accès de la population rurale aux infrastructures socio-éducatives et sanitaire, accrue de 30%	3.2- 25 écoles et 28 centre de santé réhabilitées, 85.000 personnes sensibilisées au VIH/SIDA et à la protection de l'environnement, 5 forages réalisés	3.3- Accès aux services sociaux améliorés	3.4- 35000 personnes sensibilisées sur l'hygiène du milieu, la prévention SIDA;	
Améliorer la circulation des biens et des personnes	4. Faiblesses des capacités institutionnelles en matière de gestion du secteur et insuffisance du personnel technique au niveau du MEIAT	4.1 - Capacités institutionnelles du Ministère renforcées	4.2- 198 agents du MTPEC formés		4.4- Environ 272 km de routes étudiées pour une meilleure planification stratégique du secteur	
Développement des filières productives						
Accroître la contribution des secteurs agricole, pêche et aquaculture dans le PIB avec un objectif de 10 % en 2015 contre 5,5 % en 2010	1. l'enclavement des zones de production, (ii) la faiblesse de la capacité d'intervention des services publics, 2. le manque d'organisation des	1.1- La contribution au PIB passe de 5,5% à 10 % en 2016 grâce à une hausse de 30 % de la production halieutique et de 35 % de la production vivrière (manioc, banane et arachide).	1- 500 km de pistes rurales réhabilités dans la province de Woleu Ntem 2- 15 marchés et entrepôts réhabilités 3- Formation de 200	La contribution au PIB passe de 5,5% à 7 % dans le profil des données économiques à partir de 2013 La production des produits halieutiques passent de 45.000 T et se stabilisent autour 65.000 T	Construction et réhabilitation de 8 Inspections, 7 brigades de pêche et d'aquaculture, 5 stations piscicoles, 5 points de débarquement, 2 digues de protection des centres de pêche	Projet d'appui. sect. pêches & aquaculture (PSPA) EN COURS : approuvé en juillet 2005 pour un montant de 14,8 MUC

<p>Accroître la disponibilité des productions locales par une augmentation de 30 à 35 % d'ici 2015 des produits agricoles et halieutiques</p>	<p>producteurs et leur faible niveau de qualification technique</p> <p>3. la faiblesse du circuit de commercialisation des produits agricoles</p> <p>4. l'absence d'un système de financement performant pour le monde rural</p>	<p>2- Création d'environ 400 emplois permanents et 800 emplois temporaires</p> <p>3- Amélioration des revenus des femmes commerçantes d'environ 70%</p> <p>4- Les capacités des administrations publiques en charge du secteur sont renforcées</p>	<p>cadres et agents de l'administration</p> <p>4- Formation/sensibilisation de 4.500 membres de groupements</p> <p>5- Formation de 20 PME de travaux, de 100 comités d'entretien des pistes, et 20 comités de gestion et d'entretien des marchés</p>	<p>Formation des agents de la DGPA et mise en place des outils de gestion de la connaissance, la surveillance et la protection des ressources halieutiques permettant de renforcer les capacités opérationnelles de la DGPA</p>	<p>communautaire</p> <p>Fourniture de 9 vedettes de surveillance, 15 véhicules, 32 motos, 1 laboratoire et un observatoire des pêches)</p> <p>Formation et sensibilisation de 250 agents de l'Etat, de 1500 pêcheurs et 500 pisciculteurs</p>	<p>Projet d'appui à la réhabilitation des infrastructures rurales dans le Woleu-Ntem :</p> <p>PROPOSE : présentation au Conseil en 2011 pour un montant de 44 millions d'UC</p>
Augmentation de l'offre énergétique						
<p>1. Soutenir la croissance et la diversification de l'économie par la disponibilité d'une énergie électrique en quantité suffisante de façon fiable et à un moindre coût</p> <p>2. Améliorer les conditions de vie des populations</p>	<p>1. L'offre d'électricité est structurellement déficitaire du fait de la sous-exploitation du potentiel hydroélectrique du pays et du manque d'équipements</p> <p>2. Le taux d'accès aux services de l'électricité en milieu rural reste faible</p> <p>3. La faiblesse et l'inadéquation du dispositif institutionnel</p>	<p>1. Augmentation de 30% de la puissance actuelle installée</p> <p>2. Sécurisation et fiabilité accrue de la fourniture d'électricité par l'interconnexion des différents réseaux existants</p> <p>Amélioration du taux d'accès à l'électricité des populations par un programme d'électrification rurale</p> <p>3. Réduction du tarif d'électricité de 70 F/kWh en 2011 à 50 F/kWh en 2015</p> <p>Capacités de la DGE renforcées</p>	<p>1. Extension du site hydroélectrique des chutes de l'Impératrice de 56 à 84 MW</p> <p>2. Construction de plus 630 km de lignes à hautes tensions (HT), 6 postes de HT et 600 km de réseaux d'électrification rurale</p> <p>Interconnexion des réseaux électriques Gabon-Cameroun-Guinée Equatoriale</p> <p>3. La société Gabonaise de Transport d'énergie créée</p> <p>Formation et assistance technique à la direction Générale de l'énergie (DGE) et de la Société Gabonaise de Transport d'Énergie (SGTE) qui sera créée</p>	<p>1. Accroissement de l'offre d'énergie électrique du pays par l'augmentation de plus de 10% de la puissance actuelle installée</p> <p>2. Amélioration de la fiabilité de la disponibilité de la fourniture d'énergie électrique et réduction des temps d'interruption</p> <p>3. Renforcement des capacités de la DGE et de la SGTE</p>	<p>1. Les centrales hydroélectriques de Fé2 et de l'Impératrice sont construites (36 MW)</p> <p>2. 350 km de lignes HT construits, 03 Postes de transformation HT réalisés et 300 km de réseau moyenne et basse tensions d'électrification rurale réalisés</p> <p>Nouvelles Localités électrifiées</p> <p>3. L'Autorité indépendante de régulation du secteur de l'électricité mise en Place et la capacités du Ministère de l'Énergie renforcées</p>	<p>Projet de construction de centrales hydroélectriques sur l'Impératrice et le Fé2 :</p> <p>PROPOSE : présentation au Conseil en 2011 pour un montant de 45 millions d'UC</p> <p>Projet de lignes de transport d'énergie associées aux aménagements hydroélectriques de Fé2 et de l'impératrice :</p> <p>PROPOSE : présentation au Conseil en mai 2012 pour un montant de 130 MUC au titre de BAD</p>

NB: Les produits et résultats des nouveaux projets proposés sont indicatifs et peuvent être affinés/ajustés au cours de la phase d'évaluation des projets et/ou au cours des revues à mi-parcours du DSP prévues en 2013

ANNEXE IV – PORTEFEUILLE D'OPERATIONS EN COURS D'EXECUTION (MAI 2011)

Nom du Projet	Approbation	Montant (Million UC)	Date signature	Mise en vigueur	Date de clôture	Montant décaissé (Million UC)	Age	% décaissé	Indicateur de performance
TRANSPORT		221,9						36,05	2,1
PR 1	Sept. 07	221,9	Oct. 07	Sept. 08	Déc. 12	80	4	36,05	
AGRICULTURE		23,89						52,11	2,08
Projet d'Appui au Secteur des Pêches et d'Aquaculture-PSPA	Jul. 05	14,75	Oct. 05	Sept. 06	Déc. 11	3,31	6	22,41	
SIAT Gabon	12-sept.-2007	9,14	févr.-08	févr.-08	déc.-10	9,14	4	100	
Etude sur le développement des infrastructures de production agricole	Janvier 2011	0,47	Mars 11	-		-	0,5	-	
SOCIAL		102,28						1,11	
Education IV	Juillet 09	99,3	Mars 10	-	Déc. 15		2	-	
Enquête nationale sur l'emploi et le chômage	Juin 09	0,5	Janv. 10	Janv. 10	Déc. 11	0,29	2	57,34	
Etude sur le renforcement de la CNAMGS	15-oct.-2010	0,5	Février 11	-	Déc.11	-	0,75	-	
Enquête démographique et de Santé	2-fév-2011	0,5	-	-	Déc.12	-	0,33	-	
Etude de trois bassins versants	Juin 09	1,48	Fév. 10	Févr. 10	Déc. 11	0,85	1	52,7	
TOTAL		348,54				93,59		26,88	2,09
Secteur Privé		9,14				9,14		100	
Secteur public		339,4				84,45		24,92	

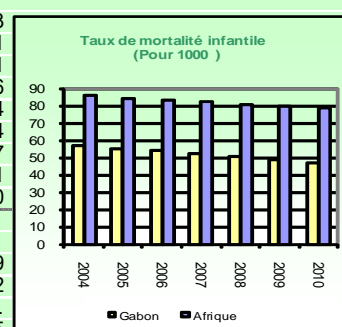
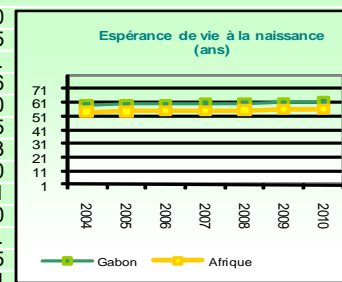
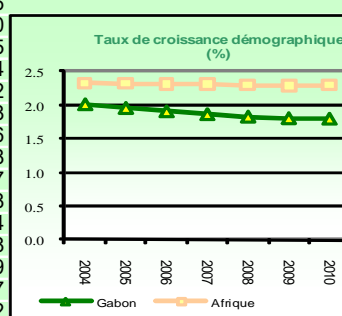
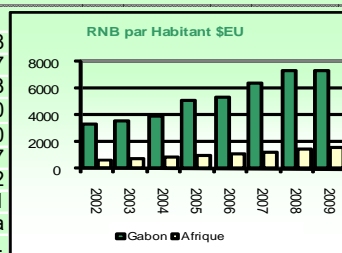
ANNEXE V – PLAN D'AMELIORATION DU PORTEFEUILLE PAYS (PAPP) 2011

I. FAIBLE QUALITE A L'ENTREE DES PROJETS			
PROBLEMES IDENTIFIES	ACTIONS REQUISES	RESPONSABLES	DELAI
1.1 De nombreuses difficultés de mise en œuvre des projets proviennent de l'absence des études d'APS et D'APD, et des erreurs et omissions contenues dans les dossiers des projets	1.1.1 Les réunions de l'Equipe pays devraient s'assurer que les infrastructures prévues dans le cadre des projets proposés au financement de la Banque possèdent des études de faisabilité et des études d'avant-projet détaillé.	1.1.1 Equipe pays/Sectoriels/GVT	Immédiat et continu
	1.1.2 La Banque devrait consacrer une durée suffisante pour préparer et évaluer ses projets par des équipes pluridisciplinaires.	1.1.2 Départements sectoriels	Immédiat et continu
II. MISE EN VIGUEUR DES PRETS			
PROBLEMES IDENTIFIES	ACTIONS REQUISES	RESPONSABLES	DELAI
2.1 Retard important dans la mise en vigueur des prêts et dans la satisfaction des conditions préalables au premier décaissement.	2.1.1 La loi de ratification de prêt devrait être préparée par le Gouvernement pour être examiné pendant les négociations de l'accord de prêt.	GVT/Départements sectoriels	Immédiat et continu
	2.1.2 Les départements sectoriels devraient programmer la présentation des projets aux conseils dans le mois précédent l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée.	Départements sectoriels/GAFO	Immédiat et continu
	2.1.3 La délégation de signature des accords de prêts devrait être donnée aux Représentants résidents afin de raccourcir le délai entre l'approbation et la signature de l'accord de prêt.	OSVP/OIVP	Immédiat et continu
	2.1.4 GAFO devrait faire un suivi régulier du processus de ratification des accords de prêt auprès du Gouvernement.	GAFO/GVT	Immédiat et continu
	2.1.5 Les sectoriels devraient proposer des conditions pratiques pour le 1 ^{er} décaissement.	Départements sectoriels/GVT	Immédiat et continu
III. PASSATION DES MARCHES			
PROBLEMES IDENTIFIES	ACTIONS REQUISES	RESPONSABLES	DELAI
3.1 Inadaptation des modes d'acquisitions retenues	3.1.1 ORPF1 devrait participer aux missions de préparation et d'évaluation des projets afin d'approfondir l'analyse des conditions du marché pour mieux choisir les modes d'acquisition adaptées.	Sectoriels/ORPF /GAFO	Immédiat et continu
3.2 Longs processus d'acquisitions dus aux faiblesses des capacités des CEPs	3.2.1 La Banque devrait organiser immédiatement après l'approbation de projet, une formation satisfaisante des gestionnaires de projets au niveau des organes d'exécution.	ORPF/GAFO/GVT	Immédiat et continu

	3.2.2 Le Chargé des acquisitions à GAFO devrait apporter un appui permanent aux CEPs pour la préparation des DAO/DDP.	GAFO/GVT	Immédiat et continu
3.3 Retards liés au délai de « non-objection » de la Banque	3.3.1 Déléguer davantage de pouvoir au bureau extérieur et au Coordinateur régional des acquisitions.	ORPF/GAFO	Immédiat et continu
	3.3.2 Renforcer le système de suivi hebdomadaire des dossiers en instance à la Banque	GAFO/ORCE	Immédiat et continu
3.4 Faibles performances des entreprises adjudicataires des travaux	3.4.1 Recourir davantage à la post-qualification pour l'attribution définitive des marchés des travaux aux entreprises.	ORPF/Sectoriels	Immédiat et continu
IV. GESTION FINANCIERE ET DECAISSEMENT			
4.1 Les ressources des fonds de roulement sont souvent utilisées pour effectuer des dépenses inéligibles	4.1.1 Un comptable qualifié devrait être recruté et formé de manière satisfaisante aux règles de gestion financière avant le démarrage des projets.	GVT/Sectoriel /ORPF	Immédiat et continu
	4.1.2 un manuel de procédures administratives et financières devrait être préparé et finalisé avant la présentation du projet au conseil.	Sectoriel/GVT /ORPF/GAFO	Immédiat et continu
	4.1.3 Mettre en place un système de contrôle interne.	Sectoriel/CEP/ ORPF/	Immédiat et continu
4.2 Retards liés à la préparation des états financiers et comptables	4.2.1 Mettre en place un système de suivi des échéances pour la production des rapports financiers.	GAFO/CEPs	Immédiat et continu
V. FINANCEMENT DE LA CONTREPARTIE			
5.1 Irrégularité et absence de lisibilité dans le paiement de la contrepartie	5.1.1 Suivre le mécanisme d'alimentation du compte de consignation et de dépôt destiné à recevoir les ressources du fonds de contrepartie.	GAFO/Sectoriels	Immédiat et continu
VI. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET			
6.1 Faible appropriation des projets par les administrations conduisant aux retards dans la prise de décision	6.1.1 Mettre en place une équipe du ministère technique pour participer aux missions de préparation et d'évaluation de chaque projet.	Sectoriels/GVT	Immédiat et continu
	6.1.2 Abandonner l'utilisation des agences d'exécution parallèles (AEP) pour confier la gestion de la mise en œuvre des projets aux services de l'administration.	Sectoriel/GVT	
	6.1.3 Effectuer une revue annuelle du portefeuille en y associant toutes les parties prenantes.	GAFO/Sectoriels /CEPs	Immédiat et continu

ANNEXE VI - PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIAUX

	Année	Gabon	Afrique	Pays en Développement	Pays Développés
Indicateurs de Base					
Superficie ('000 Km ²)		268	30 323	80 976	54 658
Population totale (millions)	2010	1.5	1 031	5 659	1 117
Population urbaine (% of Total)	2010	86.0	39.9	45.1	77.3
Densité de la population (au Km ²)	2010	5.6	3.4	7.0	2.0
Revenu national brut (RNB) par Habitant (\$ EU)	2009	7 370	1 525	2 968	37 990
Participation de la Population Active - Total (%)	2010	48.8	40.1	61.8	60.7
Participation de la Population Active - Femmes (%)	2010	46.9	41.0	49.1	52.2
Valeur de l'Indice sexospécifique de dével. hum	2007	0.748	0.433	0.694	0.911
Indice de développement humain (rang sur 169 pa)	2010	93	n.a	n.a	n.a
Population vivant en dessous de \$ 1 par Jour (%)	2005	4.8	42.3	25.2	...
Indicateurs Démographiques					
Taux d'accroissement de la population totale (%)	2010	1.8	2.3	1.3	0.6
Taux d'accroissement de la population urbaine (%)	2010	2.3	3.4	2.4	1.0
Population âgée de moins de 15 ans (%)	2010	35.6	40.3	29.0	17.5
Population âgée de 65 ans et plus (%)	2010	5.1	3.8	6.0	15.4
Taux de dépendance (%)	2010	66.4	77.6	55.4	49.2
Rapport de Masculinité (hommes pour 100 femmes)	2010	99.9	99.5	93.5	94.8
Population féminine de 15 à 49 ans (%)	2010	25.8	24.4	49.4	50.6
Espérance de vie à la naissance - ensemble (ans)	2010	61.3	56.0	67.1	79.8
Espérance de vie à la naissance - femmes (ans)	2010	62.5	57.1	69.1	82.7
Taux brut de natalité (pour 1000)	2010	26.6	34.2	21.4	11.8
Taux brut de mortalité (pour 1000)	2010	9.3	12.6	8.2	8.4
Taux de mortalité infantile (pour 1000)	2010	47.2	78.6	46.9	5.8
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000)	2010	73.3	127.2	66.5	6.9
Indice synthétique de fécondité (par femme)	2010	3.2	4.4	2.7	1.7
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	2008	260.0	530.2	290.0	15.2
Femmes utilisant des méthodes contraceptives (%)	2005	61.0	...
Indicateurs de Santé et de Nutrition					
Nombre de médecins (pour 100000 habitants)	2004-10	29.0	58.3	109.5	286.0
Nombre d'infirmières (pour 100000 habitants)	2004-10	467.3	113.3	204.0	786.5
Naissances assistées par un personnel de santé q	2005	...	50.2	64.1	...
Accès à l'eau salubre (% de la population)	2008	87.0	64.5	84.3	99.6
Accès aux services de santé (% de la population)	2004-09	50.2	65.4	80.0	100.0
Accès aux services sanitaires (% de la population)	2008	33.0	41.0	53.6	99.5
Pourcent d'adultes de 15-49 ans vivant avec le VI	2007	5.9	4.9	0.9	0.3
Incidence de la tuberculose (pour 100000)	2009	501.0	294.9	161.0	14.0
Enfants vaccinés contre la tuberculose (%)	2009	71.0	79.9	81.0	95.1
Enfants vaccinés contre la rougeole (%)	2009	63.0	71.1	80.7	93.0
Insuffisance pondérale des moins de 5 ans (%)	2005	...	30.9	22.4	...
Apport journalier en calorie par habitant	2007	2 755	2 465	2 675	3 285
Dépenses publiques de santé (en % du PIB)	2008	4.1	5.7	2.9	7.4
Indicateurs d'Education					
Taux brut de scolarisation au (%)					
- Primaire - Total	2004-09	134.3	102.7	107.2	101.3
- Primaire - Filles	2004-09	133.9	99.0	109.2	101.1
- Secondaire - Total	2005	...	37.8	62.9	100.1
- Secondaire - Filles	2005	...	33.8	61.3	99.6
Personnel enseignant féminin au primaire (% du tot	2004-09	44.7	47.0	60.5	81.4
Alphabétisme des adultes - Total (%)	2008	87.0	64.8	80.3	98.4
Alphabétisme des adultes - Hommes (%)	2008	90.9	74.0	86.0	98.7
Alphabétisme des adultes - Femmes (%)	2008	83.2	55.9	74.8	98.1
Dépenses d'éducation en % du PIB	2005	...	4.6	3.8	5.0
Indicateurs d'Environnement					
Terres arables en % de la superficie totale	2008	1.3	7.8	10.6	10.9
Taux annuel de déforestation (%)	2005	...	0.7	0.4	-0.2
Taux annuel de reboisement (%)	2005	...	10.9
Emissions du CO2 par habitant (tonnes métriques)	2009	3.1	1.1	2.9	12.5



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD;

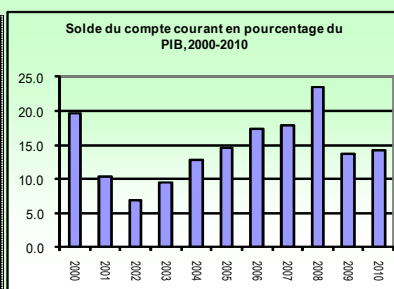
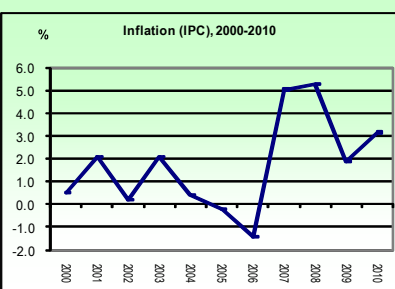
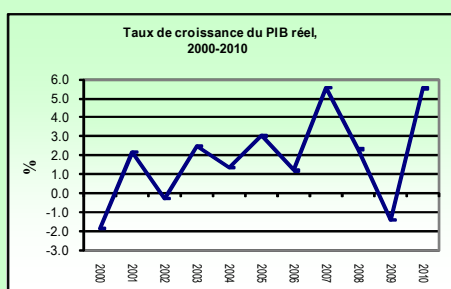
dernière mise à jour:

Mai 2011

Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

ANNEXE VII – PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

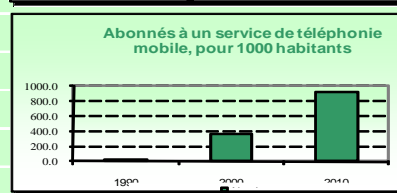
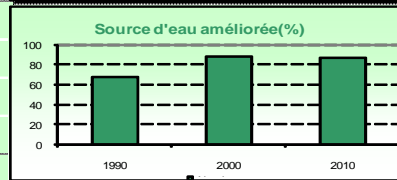
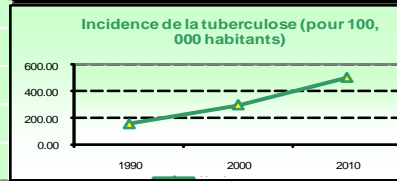
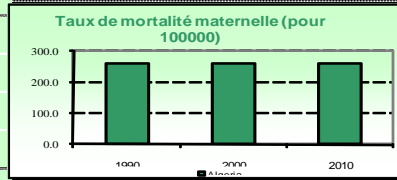
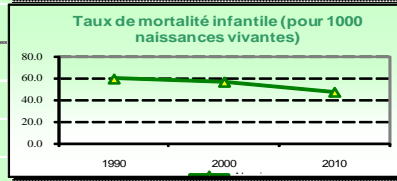
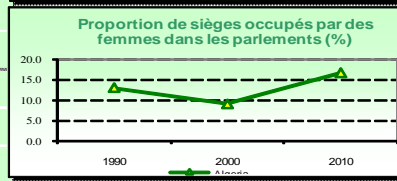
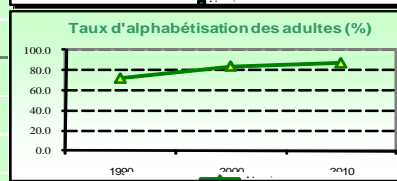
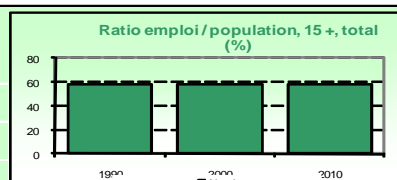
Indicateurs	Unité	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (e)
Comptes nationaux							
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	7 708	7 902	10 044	12 364	9 549	...
RNB par habitant	\$ E.U.	5 120	5 300	6 450	7 320	7 370	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	8 660.4	9 542.1	11 441.5	14 444.2	10 887.9	13 005.8
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	5 525.3	5 591.6	5 902.6	6 039.4	5 953.7	6 283.6
Croissance du PIB en termes réels	%	3.0	1.2	5.6	2.3	-1.4	5.5
Croissance du PIB par habitant en termes réels	%	1.0	-0.7	3.6	0.5	-3.2	3.7
Investissement intérieur brut	% du PIB	23.2	24.2	23.6	21.1	24.9	21.1
Investissement public	% du PIB	5.8	6.4	6.2	5.7	6.6	4.2
Investissement privé	% du PIB	17.4	17.7	17.4	15.4	18.2	16.9
Epargne nationale	% du PIB	44.2	40.6	41.6	44.2	37.3	39.3
Prix et Monnaie							
Inflation (IPC)	%	-0.2	-1.4	5.0	5.3	1.9	3.2
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	527.5	522.9	479.3	447.8	472.2	495.3
Masse monétaire, variations annuelles (M2)	%	27.5	16.4	6.9	9.1	2.1	4.9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB / M2)	%	18.4	19.6	19.1	17.6	22.7	19.0
Finances publiques							
Recettes totales et dons	% du PIB	29.8	31.7	29.9	32.2	25.0	24.8
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	20.4	22.5	21.3	20.1	24.8	21.1
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	9.4	9.2	8.6	12.1	0.2	3.7
Secteur extérieur							
Variation en volume des exportations (marchandises)	%	-4.2	-10.0	3.5	0.3	0.9	-2.3
Variation en volume des importations (marchandises)	%	-2.5	20.3	5.0	7.1	-13.2	17.5
Variation des termes de l'échange	%	20.9	30.4	8.5	17.2	-33.8	52.8
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	1 265.5	1 659.0	2 044.7	3 393.8	1 484.9	1,861.8
Solde des comptes courants	% du PIB	14.6	17.4	17.9	23.5	13.6	14.3
Réserves internationales	mois d'importations	2.3	3.0	2.6	3.4
Dettes et flux financiers							
Service de la dette	% des exportations	8.8	10.8	10.4	25.4	7.4	6.7
Dettes extérieures totales	% du PIB	39.4	32.7	35.3	15.7	18.7	14.9
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	-68.2	166.4	580.5	-359.2	-277.1	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	60.4	29.1	51.2	62.1	77.6	...
Investissements nets directs en prov. de l'étranger	Million \$ E.U.	242.3	267.8	269.3	209.0	32.8	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2010 et Statistiques financières internationales, avril 2011; Département de la statistique : Development Data Platform (base de donnée), avril 2011; OCDE, Division des systèmes statistiques.

ANNEXE VIII – ETAT D'EXECUTION ET DE SUIVI DES OMD

	1990 ¹	2000 ²	2010 ³
Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim			
Ratio emploi / population, 15 +, total (%)	58.1	58.6	58.2
Prévalence de la malnutrition, le poids pour l'âge (% des enfants de moins de 5)	...	8.8	...
Indice de pauvreté à 1,25 \$ par jour (PPA) (% de la population)
Prévalence de la sous-alimentation (% de la population)	5.0	5.0	...
Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous			
Taux d'alphabétisation, les jeunes femmes (% des femmes de 15-24 ans)	92.1	95.6	96.4
Taux d'alphabétisation des adultes (% de personnes âgées de 15 et plus)	72.2	83.8	87.0
Taux d'achèvement du primaire, total (% du groupe d'âge concerné)	70.3	69.5	...
Total des inscrits, primaire (% net)	...	80.3	...
Objectif 3 : promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes			
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux (%)	13.0	9.0	16.7
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire,	99.5	97.8	...
Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire	89.2	86.3	...
Objectif 4 : réduire la mortalité infantile			
Vaccination, la rougeole (% des enfants âgés de 12-23 mois)	76.0	37.0	63.0
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes)	59.4	56.5	47.2
Taux de mortalité, moins de 5 ans (pour 1000)	96.0	87.7	73.3
Objectif 5 : améliorer la santé maternelle			
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (% du total)	...	85.5	...
La prévalence des contraceptifs (% des femmes âgées de 15-49 ans)	...	32.7	...
Taux de mortalité maternelle (pour 100000)	260.0	260.0	260.0
Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, la malaria et les autres maladies			
Incidence de la tuberculose (pour 100, 000 habitants)	153.0	296.0	501.0
Prévalence du VIH, femmes (% ages 15-24)	3.9
Prévalence du VIH, de sexe masculin (% ages 15-24)	1.3
Prévalence du VIH, total (% de la population âgée 15-49)	...	7.7	5.9
Objectif 7 : assurer un environnement humain durable			
Émissions de CO2 (kg par \$ de PIB PPA)	1.3	0.9	0.8
Installations d'assainissement amélioré (% de la population ayant accès)	76.0	36.0	33.0
Source d'eau améliorée (% de la population ayant accès)	67.0	88.0	87.0
Objectif 8 : construire un partenariat mondial pour le développement			
Aide par habitant (current US \$)	141.7	29.7	52.6
Nombre d'utilisateurs d'Internet, pour 1000 habitants	...	29.8	67.0
Abonnés à un service de téléphonie mobile, pour 1000 habitants	0.3	364.5	931.1
Nombre de lignes fixes, pour 1000 habitants	22.4	28.8	18.0



Source : Base des données du Département des Statistiques de la BAD; Banque Mondiale WDI; ONUSIDA; UNSD; OMS, UNICEF, WRI, PNUD, Rapports nationaux.

Notes: n.a. Non Applicable; ... : Données non disponibles.

¹ Dernière année disponible dans la période 1990-1995; ² Dernière année disponible dans la période 2000-2004; ³ Dernière année disponible dans la période 2005-2010

dernière mise à jour: mai 2011